



N° 62F0026MIF au catalogue — N° 002
ISSN: 1708-8887
ISBN: 0-662-75547-2

Document de recherche

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

Enquête sur les dépenses de ménages - Guide de l'utilisateur

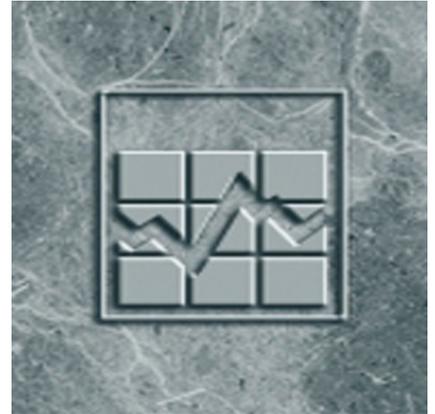
2002

par La section des enquêtes sur les dépenses

Division de la statistique du revenu
5 Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Telephone: 613 951-7355

Les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Veillez communiquer avec les Services à la clientèle, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355: revenu@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 62F0026MIF2003002 au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/research_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche sur les dépenses des ménages

Guide de l'utilisateur Enquête sur les dépenses de ménages

2002

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2003

N° 62F0026MIF2003002 au catalogue

ISSN: 1708-8887

ISBN: 0-662-75547-2

Périodicité : Irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 62F0026MIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- ^P provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Introduction	5
Méthodologie de l'enquête	6
L'univers de l'enquête	6
Contenu de l'enquête et période de référence	6
L'échantillon	7
Collecte des données	7
Traitement des données et contrôle de la qualité	7
Pondération	8
La qualité des données	10
Erreur d'échantillonnage	10
Erreur non due à l'échantillonnage.....	12
Effet des valeurs extrêmes.....	14
Comparabilité dans le temps.....	15
Notes et définitions	16
Notions générales	16
Caractéristiques des ménages.....	17
Certaines dépenses des ménages.....	19
Caractéristiques du logement.....	22
Équipement ménager.....	24
Catégories de classification pour les tableaux standards	26
Les statistiques présentées dans les tableaux standards	29
La relation entre les estimations des dépenses de l'EDM et celles du Système de Comptabilité Nationale	30
Comment utiliser les tableaux de données sur les dépenses	32
1. Comment calculer le nombre de ménages déclarant un achat.....	32
2. Comment calculer les dépenses moyennes par ménage déclarant un achat.....	32
3. Comment calculer les dépenses moyennes par personne	33
4. Comment calculer le pourcentage des dépenses moyennes totales par ménage (part du budget).....	33
5. Comment intégrer les items de dépenses à vos propres groupements.....	34
6. Comment combiner des colonnes de données	34
7. Comment calculer les dépenses totales à un item pour l'ensemble des ménages ou un sous-groupe de ménages.....	35
8. Comment calculer le pourcentage des dépenses totales pour l'ensemble des ménages (part de marché)	35
Produits de l'enquête sur les dépenses des ménages	37
Tableaux standards.....	37
Autres produits	43
Coefficients de variation	47

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Introduction

Ce guide présente de l'information qui intéresse les utilisateurs des données provenant de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de 2002. Les données ont été recueillies au moyen d'entrevues personnelles menées en janvier, en février et en mars 2003, à l'aide d'un questionnaire papier. Nous avons obtenu des renseignements sur les habitudes de dépense, les caractéristiques des logements et de l'équipement ménager des ménages canadiens en 2002. L'enquête visait des ménages privés dans les 10 provinces. (Dans le but de réduire le fardeau de réponse pour les ménages du nord, l'EDM est menée dans le nord seulement tous les deux ans, débutant en 2001.)

Ce guide comprend les définitions des termes et des variables de l'enquête, ainsi que des descriptions de la méthode, la qualité des données, et le contenu de tableaux standards de données. Il contient aussi une section décrivant les différentes statistiques pouvant être créées au moyen des données sur les dépenses (p. ex. part du budget, part du marché, et agrégat de dépenses).

L'Enquête sur les dépenses des ménages (menée pour la première fois au cours de l'année de référence de 1997) comprend la majeure partie du contenu de l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la transition de ces enquêtes à l'Enquête sur les dépenses des ménages, communiquer avec les Services aux clients (613-951-7355; 1-888-297-7355; revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu.

Ce guide a pour objet d'accompagner les tableaux de données courantes. Vous pouvez trouver de l'information au sujet du contenu de ces tableaux dans la section «Produits de l'Enquête sur les dépenses des ménages».

On peut aussi se procurer des tableaux personnalisés, y compris des tableaux de données révisées des années d'enquête antérieures, au prix coûtant sous réserve de la qualité des données et des contraintes en matière de confidentialité.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des résultats de l'enquête et des produits et services connexes, communiquer avec les Services aux clients (613-951-7355; 1-888-297-7355; télécopieur : 613-951-3012; revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu.

Méthodologie de l'enquête

L'univers de l'enquête

L'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002 a été effectuée dans les ménages privés des 10 provinces¹ du Canada.

Les groupes suivants ont été exclus de l'enquête :

- les personnes qui vivent dans les réserves indiennes;
- les représentants officiels de pays étrangers qui vivent au Canada et leur famille;
- les membres d'ordres religieux et d'autres groupes vivant en communauté;
- les membres des Forces armées canadiennes vivant dans des camps militaires;
- les personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées; et
- les personnes qui vivent à plein temps dans les institutions : par exemple, les détenus des pénitenciers et les malades chroniques qui vivent dans des hôpitaux et dans des établissements de soins de longue durée.

L'enquête couvre environ 98 % de la population dans les 10 provinces.

Aucuns renseignements n'ont été recueillis auprès des personnes qui vivent temporairement loin de leur famille (p. ex. les étudiants universitaires) parce que l'information est obtenue auprès de leurs familles, si les familles sont choisies dans l'échantillon. On peut ainsi éviter de compter deux fois ces personnes.

Les données qui proviennent des ménages constitués pendant une partie de l'année seulement sont exclues des estimations des dépenses des ménages. Cependant, ces données sont incluses dans les estimations des caractéristiques des logements et dans le calcul du taux de réponse de l'Enquête sur les dépenses des ménages. Les données qui proviennent des ménages constitués pendant une partie de l'année seulement servent également à la production des comptes nationaux de Statistique Canada. Les ménages constitués pendant une partie de l'année seulement sont des ménages qui comprennent uniquement des personnes qui étaient membres d'autres ménages pour une partie de l'année de l'enquête. Dans l'échantillon de 2002, il y avait 475 ménages constitués pendant une partie de l'année seulement.

Contenu de l'enquête et période de référence

Des renseignements détaillés au sujet des dépenses pour les produits et services de consommation, les variations de l'actif, les hypothèques et d'autres prêts, et le revenu annuel ont été recueillis. Ces renseignements furent recueillis pour l'année civile 2002 (l'année de référence de l'enquête). Nous avons aussi recueilli des renseignements sur les caractéristiques des logements (p. ex. le type et l'âge du matériel de chauffage) et de l'équipement ménager (p. ex. les appareils ménagers,

¹ Dans le but de réduire le fardeau de réponse pour les ménages du nord, l'EDM est menée dans le nord seulement tous les deux ans, débutant en 2001.

le matériel de communications et les véhicules). Ces derniers renseignements furent recueillis en date du 31 décembre de l'année de référence.

Comme l'Enquête sur les dépenses des ménages est conçue principalement pour donner des renseignements détaillés sur les dépenses autres que les dépenses d'alimentation, seule une estimation globale de ces dépenses est indiquée. On peut trouver des renseignements détaillés sur ces dépenses dans l'Enquête sur les dépenses alimentaires, qui est menée à tous les quatre à six ans. Elle a été faite la dernière fois en 2001. En février 2003, les résultats ont été publiés dans *Dépenses alimentaires au Canada, 2001*, n° 62-554-XIF au catalogue.

L'échantillon

La taille de l'échantillon pour l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002 a été de 20 861 ménages admissibles.

Cet échantillon a été stratifié à plusieurs degrés choisi à partir de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA). La sélection de l'échantillon s'est faite en deux étapes : la sélection de grappes (petites aires géographiques) de la base de sondage de l'EPA et la sélection de logements dans les grappes choisies. La base de sondage de l'EPA utilise principalement la géographie du recensement de 1991 et les dénombremens de la population de 1991.²

Collecte des données

L'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002 s'est déroulée au cours des mois de janvier à mars 2003. La collecte des renseignements fut effectuée par un intervieweur au moyen d'une entrevue en personne. Un questionnaire papier fut utilisé pour recueillir l'information. Une copie de ce questionnaire est disponible sur demande.

Traitement des données et contrôle de la qualité

L'entrée des données et la vérification automatisée pour l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002 se sont faites dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On pouvait ainsi communiquer avec les répondants lorsqu'on avait besoin de plus de renseignements pour résoudre des anomalies dans leurs questionnaires.

Après l'entrée des données, on a vérifié au moyen d'un système automatisé de vérification s'il y avait eu des erreurs dans l'entrée. Les données devaient ensuite être vérifiées par un système à deux niveaux comportant une vérification dont les résultats devaient être probants et où l'on déterminait si les réponses aux questionnaires étaient logiques et cohérentes, ainsi que des «avertissements» qui indiquaient qu'une situation particulière était anormale et devrait peut-être être corrigée. L'utilisation de l'un ou l'autre type de vérification nécessitait l'intervention d'un membre de l'une des équipes de contrôle spécialement formées à cette fin.

² Consulter la publication *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada* Statistique Canada, n° 71-526-XPB au catalogue, pour obtenir une description détaillée de la base de sondage de l'Enquête sur la population active.

L'ensemble des données a fait l'objet d'une autre vérification au bureau central, lorsque des réponses erronées étaient corrigées.

Les réponses manquantes ont été imputées par la méthode du plus proche voisin. Le Système canadien de contrôle et d'imputation du recensement (SCANCIR) de Statistique Canada a été utilisé pour insérer des valeurs à partir d'enregistrements donneurs ayant des caractéristiques similaires. Le choix des caractéristiques est effectué en fonction de chaque variable. Par exemple, le revenu total a été utilisé pour la plupart des variables. Le type de logement, la taille du ménage et la province ont également été fréquemment utilisés.

Pour l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002, la totalisation a été effectuée par un système PC/client-serveur. Ce système fournit des outils (capacités d'interrogation, de recherche et de visualisation) pour déceler les erreurs systématiques.

Pondération

L'estimation des caractéristiques de la population selon une enquête par échantillonnage est fondée sur le postulat que chaque unité échantillonnée représente un certain nombre d'unités de la population. Un poids de base a été associé à chaque enregistrement dans l'échantillon pour tenir compte de cette représentation. Ces poids de base ont été rajustés pour tenir compte de la non-réponse pour des régions métropolitaines choisies, pour des régions géographiques supplémentaires ainsi que pour des strates de haut revenu. Les régions géographiques supplémentaires comprennent le reste des régions métropolitaines, ainsi que les régions urbaines et rurales selon les définitions du recensement, mais ne correspondent pas nécessairement exactement. Pour les définitions de ces termes, veuillez consulter le *Dictionnaire du recensement, 1996*, n° 92-351-XPF au catalogue.

Pour accroître la fiabilité des estimations, les poids ont été rajustés de sorte que les estimations sur les caractéristiques pertinentes pour la population correspondent aux totaux de la population en provenance de sources autres que l'enquête. Pour les 10 provinces, deux ensembles de totaux sont utilisés.

Le premier ensemble, pour les groupes d'âge/sexes, la taille des ménages et le type de ménage au niveau provincial, sont basés sur les projections démographiques à la mi-janvier 2002 utilisant le recensement de la population de 1996 (ajusté pour tenir compte de l'effet du sous-dénombrement net). Des totaux pour 18 groupes d'âge/sexes sont utilisés. Ils sont combinés avec des totaux du nombre de ménages d'une seule personne, de deux personnes et de plus de deux personnes. Il y a de plus des totaux pour le nombre de ménages monoparentaux et de couples avec enfants célibataires. Enfin, pour les 14 régions métropolitaines sélectionnées, seulement deux groupes d'âges sont utilisés : le nombre de personnes de moins de 18 ans et le nombre de personnes de plus de 18 ans.

Le deuxième ensemble de totaux provient de l'information des relevés T4 de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC, auparavant Revenu Canada); il permet de s'assurer que la distribution pondérée du revenu (sur la base

des salaires et traitements) dans l'ensemble de données correspond à celle de la population canadienne.

L'utilisation des totaux de la population basés sur la population du Recensement de 1996 au lieu de ceux de 1991, utilisés antérieurement, et l'utilisation de l'information des relevés T4 de l'ADRC ont été introduites avec l'EDM de 1999. Les estimations révisées de l'EDM pour les enquêtes antérieures sont disponibles et devraient être utilisées pour les comparaisons d'une année à l'autre.

La qualité des données

Erreur d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage résultent du fait que l'on tire certaines conclusions au sujet de l'ensemble de la population à partir des renseignements obtenus auprès de seulement un échantillon de cette population. L'importance de l'erreur d'échantillonnage est fonction du plan de sondage, de la méthode d'estimation, de la variabilité des données et de la taille de l'échantillon. De plus, pour un plan d'échantillonnage donné, on obtiendra des erreurs d'échantillonnage différentes pour différentes méthodes d'estimation.

Le plan retenu pour l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002 était un échantillonnage stratifié à plusieurs degrés. Dans un échantillonnage à plusieurs degrés, les erreurs d'échantillonnage sont normalement plus importantes que dans un échantillonnage aléatoire simple de même taille. Toutefois, les avantages sur le plan opérationnel l'emportent sur cet inconvénient, et le fait que l'échantillon soit aussi stratifié améliore la précision des estimations.

La variabilité des données est la différence entre les unités de la population par rapport aux dépenses pour un article ou la présence d'une caractéristique spécifique du logement ou d'une pièce d'équipement ménager. En général, plus ces différences sont grandes, plus l'erreur d'échantillonnage de cet article est élevée. Également, plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'erreur d'échantillonnage est faible.

Erreur type et coefficient de variation

Une mesure courante de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur type (ET). L'erreur type est le degré de variation que l'on observe dans les estimations par suite du choix d'un échantillon particulier plutôt qu'un autre. Il a été démontré que la « vraie » valeur de la caractéristique d'intérêt se situe à l'intérieur de l'intervalle de +/- 1 erreur type de l'estimation pour 68 % de tous les échantillons, et de +/- 2 erreurs types de l'estimation pour 95 % de tous les échantillons.

Le coefficient de variation (CV) est l'erreur type exprimée en tant que pourcentage de l'estimation. Il est utilisé pour indiquer le degré d'incertitude associé à une estimation. Par exemple, si l'estimation du nombre de ménages pour une caractéristique du logement donnée est 10 000 ménages, et que le CV correspondant est de 5 %, la « vraie » valeur se situe entre 9 500 et 10 500 ménages, 68 % du temps, et entre 9 000 et 11 000 ménages, 95 % du temps.

Les erreurs types pour l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2002 ont été estimées au moyen de la technique du «jackknife», qui donne lieu à une légère surestimation des variances et, par conséquent, à des résultats prudents. Pour plus de renseignements, voir la publication de Statistique Canada, intitulée *Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada*, n° 71-526XPB au catalogue.

Les coefficients de variation sont présentés aux tableaux 1 et 2.

Suppression de données

Pour des raisons de fiabilité, les données pour lesquelles les CV ont été estimés à plus de 33 % devraient être supprimées. Puisque les CV ne sont pas calculés pour toutes les estimations, la suppression de données pour l'Enquête sur les dépenses des ménages a été fondée sur la relation entre le CV et le nombre de ménages qui déclaraient des dépenses pour un article. L'analyse d'enquêtes antérieures indique que les CV atteignent habituellement ce niveau lorsque le nombre de ménages qui déclarent un article chute à environ 30. Par conséquent, on a supprimé les dépenses moyennes des ménages et le pourcentage de ménages déclarants pour les articles déclarés par moins de 30 ménages.

Toutefois, les données relatives aux articles supprimés sont incluses dans les variables sommaires. Par exemple, les dépenses pour une catégorie particulière d'habillement pourraient être supprimées, mais ce montant fait partie de l'estimation des dépenses totales au titre de l'habillement.

Estimation du coefficient de variation

Il est possible d'estimer le CV de n'importe quelle donnée non représentée aux tableaux 1 et 2 au moyen d'une relation entre le CV et le nombre de ménages qui ont déclaré avoir engagé des dépenses pour un article ou qui ont une caractéristique de logement donnée. Des études antérieures ont montré que le CV de l'estimation d'un article a tendance à régresser proportionnellement à la racine carrée du nombre de ménages qui ont déclaré des dépenses pour l'article en question.

Par exemple, selon le tableau 1, le CV estimé pour les dépenses moyennes des ménages au titre d'un logement loué est, pour l'ensemble des ménages en Ontario, de 4,36 %. Pour estimer le CV des dépenses moyennes des ménages au titre de logements loués à Toronto, on devrait utiliser l'équation suivante. Veuillez noter que cette méthode ne fournit qu'une estimation du CV seulement.

CV pour les dépenses moyennes consacrées à des logements loués par les ménages à Toronto :

CV (pour l'ensemble des ménages)* x RACA

$$\frac{\text{nbre de ménages déclarants en Ontario}}{\text{nbre de ménages déclarants à Toronto}}$$
$$= 4,36 \% \times \text{RACA (674 / 288)}$$

$$\text{CV (pour l'ensemble des ménages)*} \times \sqrt{\frac{\text{nbre de ménages déclarants en Ontario}}{\text{nbre de ménages déclarants à Toronto}}}$$
$$= 4,36 \% \times \sqrt{(674 / 288)}$$
$$= 4,36 \% \times 1,53$$
$$= 6,67 \%$$

où le nombre de ménages déclarant des dépenses consacrées à des logements loués en Ontario

$$\begin{aligned} &= \frac{\text{échantillon de l'Ontario} \times \text{pourcentage déclarant}}{100} \\ &= \frac{1\,937 \times 34,8}{100} \\ &= 674 \end{aligned}$$

et où le nombre de ménages déclarant des dépenses consacrées à des logements loués à Toronto

$$\begin{aligned} &= \frac{\text{échantillon de Toronto} \times \text{pourcentage déclarant (Toronto)}}{100} \\ &= \frac{711 \times 40,5}{100} \\ &= 288 \end{aligned}$$

* Notez que lorsqu'il est nécessaire de calculer un CV pour une sous-population à l'échelle du Canada (p. ex. ménages composés d'un parent unique) le CV pour le Canada devrait être utilisé.

Erreur non due à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage se produisent parce qu'il est difficile, en raison de certains facteurs, d'obtenir des réponses exactes et de faire en sorte que ces réponses restent exactes à toutes les étapes du traitement. Contrairement à l'erreur d'échantillonnage, l'erreur non due à l'échantillonnage n'est pas facilement quantifiable. On peut dégager quatre sources d'erreurs non dues à l'échantillonnage : les erreurs de couverture, les erreurs de réponse, les erreurs de non-réponse et les erreurs de traitement.

Erreur de couverture

Les erreurs de couverture découlent d'une représentation inadéquate de la population observée. Ces erreurs peuvent survenir au cours de l'établissement du plan d'échantillonnage ou du tirage de l'échantillon, ou encore pendant la collecte ou le traitement des données.

Erreur de réponse

Les erreurs de réponse peuvent être attribuables à divers facteurs comme l'ambiguïté du questionnaire, une mauvaise interprétation des questions par les intervieweurs ou les répondants ou la déclaration de données inexactes par les répondants. Dans l'Enquête sur les dépenses des ménages, la différence entre les rentrées d'argent et les sorties d'argent est calculée pour vérifier la capacité de rappel des répondants. Cet important outil de contrôle de la qualité consiste en la mise en équilibre des rentrées d'argent (revenu et autres montants reçus par le ménage) et des sorties d'argent (dépenses totales et la variable *Flux monétaires — biens, prêts et autres dettes*) pour chaque questionnaire. Si la différence est supérieure à 10 % des rentrées d'argent ou des sorties d'argent, le montant le plus élevé étant retenu, on communique de nouveau avec les répondants pour obtenir

des renseignements supplémentaires. De cette façon, il est garanti, au moins au niveau agrégé, que les dépenses sont proportionnées aux revenus et aux autres sources de fonds du ménage.

Plusieurs caractéristiques de l'enquête aident les répondants à se rappeler leurs dépenses de la façon la plus exacte possible. Premièrement, la période de l'enquête est l'année civile, car dans l'esprit des gens elle est probablement définie plus clairement que toute autre période de longueur semblable. Deuxièmement, les dépenses alimentaires (environ 11 % du budget moyen en 2002) peuvent être estimées comme étant des dépenses hebdomadaires ou mensuelles, selon les habitudes du répondant. Troisièmement, les dépenses pour de petits articles achetés à intervalles réguliers sont normalement estimées en fonction du montant et de la fréquence de l'achat. Les achats de gros articles (p. ex. une automobile) sont assez faciles à se rappeler, tout comme les dépenses au titre du loyer, des taxes foncières, et des versements mensuels pour emprunts hypothécaires. Toutefois, même dans le cas de ces articles, l'exactitude des données dépend de la capacité du répondant de se rappeler et de sa volonté de consulter des dossiers.

Erreur de non-réponse

Les erreurs de non-réponse sont présentes dans toutes les enquêtes-échantillons, car les répondants éventuels n'acceptent pas tous de collaborer pleinement. L'importance de cette erreur varie d'une non-réponse partielle à une non-réponse totale.

Une non-réponse totale est enregistrée dans le cas où l'intervieweur se trouve devant l'impossibilité de contacter le répondant, lorsqu'aucun membre du ménage n'est capable de fournir l'information recherchée, ou que le répondant refuse de participer à l'enquête. S'il s'agit d'une non-réponse totale, on ajuste le poids de base des ménages répondants afin de compenser pour les ménages qui n'ont pas répondu. Pour l'Enquête des dépenses des ménages de 2002, le taux global de réponse est 70,5 %. Consulter le Tableau 1 pour le taux de réponse par province.

Dans la plupart des cas, on se trouve devant une non-réponse partielle à l'enquête lorsque le répondant ne comprend pas la question ou l'interprète mal, refuse d'y répondre, ou encore n'arrive pas à se souvenir des renseignements demandés. Ce type de non-réponse est compensé en imputant les valeurs manquantes.

L'ordre de grandeur de cette erreur est important lorsqu'un groupe de personnes possédant certaines caractéristiques communes refusent de participer à l'enquête et que ces caractéristiques exercent un effet déterminant sur les résultats de l'enquête.

Tableau 1
Taux de réponse, Canada et Provinces, 2002

	Ménages admissibles (1)	Non contactés	Ayant refusé de participer	Inutilisables (2)	Utilisables	Taux de réponse (3)
Terre-Neuve-et-Labrador	1 681	130	224	70	1 257	74,8 %
Île-du-Prince-Édouard	799	36	115	11	637	79,7 %
Nouvelle-Écosse	2 063	148	429	119	1 367	66,3 %
Nouveau-Brunswick	1 766	115	349	63	1 239	70,2 %
Québec	2 760	193	571	7	1 989	72,1 %
Ontario	3 159	307	738	128	1 986	62,9 %
Manitoba	1 858	95	296	24	1 443	77,7 %
Saskatchewan	1 963	105	338	19	1 501	76,5 %
Alberta	2 105	144	417	52	1 492	70,9 %
Colombie-Britannique	2 707	219	514	181	1 793	66,2 %
Canada	20 861	1 492	3 991	674	14 704	70,5 %

(1) Les ménages constitués pour une partie de l'année sont inclus dans le calcul des taux de réponse.

Il y avait 475 ménages de ce genre en 2002.

(2) Rejetées à l'étape de la vérification.

(3) Utilisables/ménages admissibles x 100

Erreur de traitement

Les erreurs de traitement surviennent lors du traitement des données, c'est-à-dire durant le codage, la saisie, la vérification, la pondération et la totalisation. Consulter la section Traitement des données et contrôle de la qualité (plus haut) pour une description des moyens utilisés pour réduire l'erreur de traitement.

Effet des valeurs extrêmes

Dans tout échantillon, la présence ou l'absence de valeurs extrêmes au sein de l'échantillon peut avoir une influence sur les estimations. Ces valeurs extrêmes sont plus susceptibles d'être rencontrées au sein des populations affichant une répartition asymétrique positive. Or, de par sa nature même, l'Enquête sur les dépenses des ménages se prête à l'apparition de telles valeurs extrêmes. La présence de ces valeurs influe fortement sur les estimations de totaux, de moyennes et d'erreurs types.

Comparabilité dans le temps

Menée depuis 1997, l'Enquête sur les dépenses des ménages tente de reprendre une bonne part du contenu de l'Enquête sur les dépenses des familles ainsi que du contenu de l'Enquête sur l'équipement ménager. De nombreuses variables provenant de ces enquêtes sont comparables à celles de l'Enquête des dépenses des ménages. Avant d'établir des comparaisons, on doit cependant tenir compte de certaines différences reliées à la méthodologie, à la qualité des données et aux définitions.

Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Note aux anciens utilisateurs de données provenant de l'Enquête sur les dépenses des familles*, n° 62F0026MIF2000002 au catalogue et la *Note aux anciens utilisateurs de données provenant de l'Enquête sur l'équipement ménager* n° 62F0026MIF2000003 au catalogue. Ces deux documents sont disponibles gratuitement, sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Les données historiques des enquêtes sur les dépenses des ménages de 1997 et de 1998, de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1996 et de l'Enquête sur l'équipement ménager de 1996 ont été pondérées de nouveau au moyen de la méthode de pondération décrite à la section « Pondération ». Les comparaisons historiques entre les données de ces enquêtes et les données des dernières années de l'Enquête sur les dépenses des ménages devraient, en général, se faire à partir de données repondérées, même si les différences entre les estimations de l'enquête établies au moyen de l'ancienne méthode et de la nouvelle méthode semblent être minimales au niveau sommaire. Cependant, certaines populations ou variables sont susceptibles d'être plus fortement touchées que d'autres.

Notes et définitions

Cette section présente de l'information pour :

- les notions générales
- les caractéristiques du ménage
- certaines dépenses du ménage
- les caractéristiques du logement
- l'équipement ménager
- les catégories de classification pour les tableaux standards
- les statistiques présentées dans les tableaux standards

Notions générales

Univers de l'enquête : L'enquête sur les dépenses des ménages de 2002 comprend deux années de référence et, par conséquent, deux univers d'enquête. Les données sur les dépenses sont recueillies pour l'année civile 2002. Les caractéristiques sur le logement et les données sur l'équipement ménager sont recueillies en date du 31 décembre 2002.

Tableaux : Les données sur les dépenses sont présentées sous forme de tableaux seulement pour les ménages pour l'année entière. Les caractéristiques du logement et les données sur l'équipement ménager sont présentées sous forme de tableaux pour les ménages pour l'année entière et pour les ménages pour une partie de l'année.

Ménage : Personne ou groupe de personnes occupant un logement. Le nombre de ménages est par conséquent égal au nombre de logements occupés. Le ménage pour l'année entière comprend au moins un membre pour toute l'année, tandis que le ménage pour une partie de l'année est composé entièrement de personnes qui en ont été membres une partie de l'année seulement.

Membre du ménage : On distingue deux catégories de membres, soit le membre pour l'année entière et le membre pour une partie de l'année, c'est-à-dire moins de 52 semaines. Les renseignements sur les dépenses et le revenu des membres pour une partie de l'année seulement sont recueillis pour la partie de l'année pendant laquelle ils faisaient partie du ménage ou d'un autre ménage qui n'existe plus.

Personne de référence : Le membre du ménage qui est interviewé choisit le membre du ménage qui doit figurer à titre de personne de référence après avoir entendu la définition suivante : « La personne de référence du ménage est le membre du ménage qui en est le principal soutien financier (p. ex. la personne qui paie le loyer, les versements hypothécaires, les taxes foncières, l'électricité) Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme. Si tous les membres se partagent la tâche à parts égales, n'importe quel membre peut-être inscrit comme personne de référence du ménage. » La personne de référence du ménage doit avoir été membre du ménage le 31 décembre de l'année de référence.

Dépenses remboursées sont exclues des tableaux (p. ex. les dépenses relatives au travail ou les dépenses remboursées par l'assurance).

Dépenses attribuables à une entreprise sont exclues des tableaux.

Dépenses négatives : Certaines valeurs (*Vente distincte d'automobiles et de camions, Gains de jeux de hasard et Remboursements d'impôt*) sont indiquées dans les tableaux de données comme « dépenses négatives » puisqu'elles constituent une rentrée d'argent dans le ménage plutôt qu'une sortie.

Dépenses recueillies : À quelques exceptions mineures, l'enquête comprend les dépenses pour tous les produits et services *reçus* en 2002, qu'ils aient été payés avant ou après 2002 (p. ex. par versements échelonnés).

Taxes incluses : Toutes les dépenses comprennent la taxe sur les produits et services, les taxes de vente au détail provinciales, les pourboires, les droits de douane et tous les autres prélèvements ou taxes.

Cadeaux : Toute dépense peut inclure les cadeaux faits à des personnes à l'extérieur du ménage. Seulement la valeur des dons de vêtements est déclarée séparément, en plus d'être inclus dans le sommaire de la catégorie habillement. Voir également la définition de « Cadeaux d'argent et contributions ».

Règlement d'assurance : Lorsqu'un règlement d'assurance a servi à faire réparer ou à remplacer un bien, l'enquête n'indique que la franchise payée pour l'article.

Échange : Lorsqu'un bien échangé sert à réduire le prix de l'article, le plus souvent un véhicule, le montant de la dépense est le coût total après l'échange. Les transactions immobilières font exception.

Caractéristiques des ménages

(présentées dans le même ordre que dans les tableaux de données)

Nombre de ménages dans l'échantillon s'agit du nombre de ménages utilisés pour l'estimation des données, ce qui comprend le nombre de ménages échantillonnés, moins les logements vacants, les ménages inadmissibles, les ménages que les intervieweurs n'ont pu contacter, les ménages qui ont refusé d'être interviewés et les ménages dont le questionnaire n'a pas été accepté au moment de la révision. Seulement les ménages pour l'année entière sont inclus dans les tableaux de données sur les dépenses. Pour les tableaux présentant les caractéristiques du logement et l'équipement ménager, les ménages pour l'année entière et pour une partie de l'année sont inclus. Voir *Ménage* sous « Notions générales ».

Nombre estimatif de ménages est le nombre estimatif (pondéré) de ménages privés le 31 décembre de l'année de référence. Pour les tableaux de données sur les dépenses, l'estimation est basée sur les ménages pour l'année entière seulement. Pour les tableaux présentant les caractéristiques du logement et l'équipement ménager, les ménages pour l'année entière et pour une partie de l'année sont inclus dans l'estimation. Voir *Ménage* sous « Notions générales ».

Taille moyenne du ménage est le nombre moyen de personnes dans le ménage. Dans ce contexte, la taille du ménage se définit comme le nombre d'années-

personnes. On calcule le nombre d'années-personnes en divisant par 52 le nombre de semaines pendant lesquelles les membres faisaient partie du ménage. De cette façon, les personnes qui s'y trouvent une partie de l'année seulement ne sont comptées que comme une fraction d'année-personne.

Revenu moyen du ménage avant impôt comprend le revenu total que le ménage a reçu au cours de l'année civile 2002, c'est-à-dire le revenu brut provenant de salaires et traitements, le revenu net provenant d'un travail autonome, les soldes et les indemnités militaires, les encaissements bruts provenant de chambreurs et pensionnaires non apparentés à la personne de référence, les montants nets de loyer, les intérêts et les dividendes, toutes les pensions, les indemnités d'accident du travail et les prestations d'assurance-emploi, les suppléments d'aide sociale et du revenu, les prestations fiscales pour enfants, les crédits de la taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et divers encaissements de revenus réguliers.

Autres entrées d'argent s'entend des autres entrées qui ne sont pas incluses dans le revenu telles que les cadeaux monétaires ou les héritages en espèces et les règlements d'assurance-vie. Les gains provenant des jeux de hasard sont également inclus s'ils excèdent le montant dépensé en jeux de hasard.

Flux monétaire — biens, prêts, et autres dettes figurent ici les variations nettes au cours de l'année de référence (année civile 2002) dans les soldes bancaires, l'argent disponible; la somme due au ménage; la somme due par le ménage; l'achat et la vente d'actions et d'obligations, la propriété personnel et l'immobilier; les dépenses sur des ajouts de la maison; et les cotisations et retraits aux régimes enregistrés d'épargne retraite.

Une variable semblable était appelée *Différence nette moyenne entre les entrées et les sorties d'argent* dans l'Enquête sur les dépenses des familles menée pour la dernière fois en 1996. Pour une description complète des différences entre les deux variables, voir la *Note destinée aux anciens utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles* (62F0026MIF0002) disponible gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Pourcentage propriétaires du logement (31 décembre 2002) est le pourcentage des ménages vivant dans un logement appartenant (avec ou sans hypothèque) à un membre du ménage au 31 décembre de l'année de référence.

Âge moyen de la personne de référence sert d'indicateur général de l'âge pour le ménage et elle est calculée en fonction de l'âge en année de la personne de référence au 31 décembre. Avant 1996, l'âge du mari était utilisé pour les ménages composés d'un couple et l'âge de la personne de référence pour tous les autres ménages. Voir *Personne de référence* sous « Notions générales ».

Certaines dépenses des ménages

(présentées dans le même ordre que dans les tableaux de données)

Dépense totale inclut *Consommation courante totale, Impôts personnels, Paiements d'assurance individuelle et cotisations de retraite, et Dons et contributions.*

Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare les dépenses totales aux dépenses totales de 1996 ou avant. Voir la *Note destinée aux anciens utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles* (62F0026MIF2000002) disponible gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Consommation courante totale démontre les dépenses faites pendant l'année de l'enquête pour l'alimentation, le logement, l'entretien ménager, les articles et accessoires d'ameublement, l'habillement, le transport, les soins de santé, les soins personnels, les loisirs, le matériel de lecture, l'éducation, les produits du tabac et les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, et un groupe divers d'articles.

Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare la consommation courante totale à la consommation courante totale de 1996 ou avant. Avant 1997, les dépenses pour des dons n'étaient pas incluses dans la consommation courante totale. Depuis 1997, ces dépenses sont indiquées dans la catégorie de dépense appropriée et, par conséquent, elles contribuent à la consommation courante totale. Voir également « Logement » et « Dépenses diverses ».

Aliments achetés au magasin : Les « magasins » comprennent les fournisseurs d'aliments congelés, les marchés et les comptoirs de produits agricoles en plein air et tous les autres établissements de service.

Aliments achetés au restaurant : On entend par « restaurant » les comptoirs-rafraîchissements, les casse-croûte, les machines distributrices, les cantines mobiles, les pourvoyeurs et les chariots-cantines.

Logement figurent ici les dépenses pour le logement principal (possédé ou loué) et pour tout autre logement, comme les maisons de villégiature ou l'hébergement pendant les voyages.

Les dépenses pour le logement principal possédé incluent les versements hypothécaires réguliers, s'il y a lieu. Cette définition du logement diffère de celle de l'Enquête sur les dépenses des familles, menée pour la dernière fois en 1996. Voir la *Note destinée aux anciens utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles* (62F0026MIF2000002) disponible gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Loyer : dépenses nettes du ménage pour le loyer après redressement pour les remises et pour l'utilisation du logement à des fins commerciales. Il n'y a aucun redressement s'il y a sous-location partielle à des personnes qui ne sont pas membres du ménage. Les encaissements tirés de cette activité font partie du revenu du ménage.

Assurance des locataires/Assurance des propriétaires : primes versées en 2002 pour les polices d'assurance-incendie et d'assurance générale. Les primes portant sur une période dépassant l'année de l'enquête n'ont pas été calculées au pro rata.

Entretien, réparations et remplacements (logement appartenant à l'occupant) figurent ici les dépenses pour le travail donné à contrat, les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux achetés séparément pour tous les types de travaux d'entretien, de réparations et de remplacements. Cette variable inclut les dépenses pour des appareils encastrés et d'autres articles et accessoires de remplacement. L'argent dépensé pour des ajouts, des rénovations et des nouvelles installations est considéré comme contribuant à une augmentation de l'actif et est inclus dans *Flux monétaires — biens, prêts et autres dettes*.

Il existe une série annuelle de données illustrant les dépenses des ménages pour les réparations et les rénovations dans l'Enquête sur les réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants. Voir *Dépenses en réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants*, n° 62-201 au catalogue.

Taxes foncières et frais pour les eaux usées : montant facturé, à l'exclusion des remises. Les frais de service spéciaux (p. ex. la collecte des déchets, les eaux usées), les améliorations locales et les redevances d'eau si ces éléments figurent dans la facture de taxes foncières. Les taxes foncières qui sont incluses dans les charges de copropriété sont exclues.

Électricité : Il arrive que des répondants déclarent les paiements que le ménage fait pour l'électricité avec les paiements relatifs à l'eau et aux égouts. Cela a une incidence sur les estimations des dépenses moyennes des ménages et sur les pourcentages déclarants aux catégories « Électricité » et « Eau et égouts ». Toutefois, la catégorie sommaire « Eau, combustible et électricité » n'est pas touchée.

Hébergement des voyageurs exclut l'hébergement dans le cadre de voyages organisés (lequel est inclus dans *Voyages organisés*).

Appareils ménagers : prix d'achat net après déduction de l'allocation d'échange et de tout autre rabais. Cette variable exclut les appareils inclus dans l'achat d'une maison et les appareils encastrés. Les dépenses pour les accessoires d'ameublement (p. ex. les appareils encastrés et la moquette) peuvent être indiquées à l'article de dépense correspondant ou, si elles faisaient de plus grands travaux, à la rubrique *Ajouts, rénovations, etc. à la maison* ou *Entretien, réparations et remplacement*.

Achat d'automobiles et de camions : prix d'achat net, y compris le matériel supplémentaire, les accessoires et les garanties achetées au moment de l'achat du véhicule, après déduction de la valeur de la reprise ou d'une vente distincte. (Il y a une vente distincte lorsqu'un véhicule est vendu indépendamment par le propriétaire, c'est-à-dire qu'il n'est pas échangé au moment de l'achat ou de la location d'un autre véhicule.)

Soins de santé figurent ici les coûts et dépenses directs (déboursés) pour les primes d'assurance. La distinction entre les primes des régimes d'assurance-

maladie privés et des régimes à financement public (provinciaux) n'est pas toujours claire pour les répondants. Les intervieweurs sont formés pour aider, mais les variations de protection et d'administration parmi les divers régimes d'assurance-maladie provinciaux compliquent cette tâche. Pour cette raison, on peut faire davantage confiance à l'estimation globale des *Primes d'assurance-maladie* qu'aux composantes : *Régime d'assurance-hospitalisation et frais de médicaments* et *Régime privé d'assurance-maladie*.

Voyages à forfaits comprennent les voyages à forfaits comprennent au moins deux éléments tels que le transport et l'hébergement, ou bien l'hébergement avec la nourriture et les boissons.

Tabac et articles pour fumeurs comprennent les cigarettes, tabac, cigares, allumettes, pipes, briquets, cendriers, papier et tubes à cigarettes, etc. Les achats de produits du tabac et d'articles pour fumeurs sont souvent sous-déclarés.

Boissons alcoolisées comprennent celles achetées dans les magasins et restaurants. Sont incluses également les dépenses d'articles et frais de bière, de vin, ou de spiritueux maison. Les achats de boissons alcoolisées sont souvent sous-déclarés.

Jeux de hasard (net) correspond à la somme des dépenses sur tous les types de jeux de hasard moins la somme des gains provenant de tous les types de jeux de hasard. Si le total des gains est plus élevé que le total des dépenses, le montant à être déduit des dépenses est fixé à 1 \$ de moins que les dépenses et la valeur des gains restants est déplacé sous *Autre argent reçu*. Les dépenses de jeux de hasard sont souvent sous-déclarées.

Dépenses diverses comprennent les frais engagés relativement à d'autres propriétés possédées (pas le logement principal ni la maison de villégiature), à des services d'avocats non reliés aux logements, des services financiers, des cotisations à des syndicats et à des associations professionnelles, des contributions et cotisations à des clubs sociaux et autres organisations, des confiscations de dépôts, des amendes, la perte ou le vol d'argent et l'achat d'outils et d'équipement pour le travail et les autres biens et services divers.

Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données actuelles pour les *Dépenses diverses* avec les données de l'Enquête sur les dépenses des familles (1996 ou avant). Pour une description complète des différences entre ces deux variables, voir la *Note destinée aux anciens utilisateurs de l'Enquête sur les dépenses des familles* (62F0026MIF2000002) disponible gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Impôts personnels : il s'agit des impôts sur le revenu payés en 2002 pour l'année d'imposition 2002 et les années antérieures, plus les autres impôts personnels (impôts sur les dons, taxe scolaire de Terre-Neuve et du Labrador, etc.) moins les remboursements d'impôt sur le revenu reçu en 2002. Les crédits d'impôt tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits de la taxe sur les produits et services du gouvernement fédéral, et les crédits d'impôt provinciaux sont inclus dans *Revenu moyen du ménage avant impôt*.

Paiements d'assurance individuelle et cotisations de retraite comprennent les paiements pour l'assurance individuelle, les rentes, l'assurance-emploi, les régimes de pension publics et privés, et éléments semblables. Pour certaines utilisations des données, certains de ces éléments peuvent être considérés comme des épargnes, même s'il peut être difficile d'établir une relation entre la dépense et une hausse de l'épargne. Cette catégorie de dépenses était appelée *Sécurité* avant l'enquête de 1996. (Les cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) sont incluses dans *Flux monétaires — biens, prêts et autres dettes*.)

Cadeaux en argent et contributions comprennent les sommes d'argent et pensions alimentaires données à des personnes à l'extérieur du ménage ou à des organismes de bienfaisance. Ceci n'inclut pas l'argent dépensé pour des cadeaux donnés à des personnes à l'extérieur du ménage, comme il était le cas dans l'enquête sur les dépenses des familles.

Pension alimentaire : Cette variable est accessible depuis 1998. Avant 1998, les dépenses relatives aux pensions alimentaires étaient incluses dans *Dons en espèces et autres versements de soutien à des personnes habitant au Canada* ou *Dons en espèces et autres versements de soutien à des personnes habitant à l'étranger*.

Caractéristiques du logement

Les caractéristiques du logement sont recueillies en date du 31 décembre.

Genre de logement décrit le genre de logement dans lequel demeure le ménage au 31 décembre. Un logement est un ensemble structurellement séparé de pièces habitables ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou accessible par un vestibule commun ou une cage d'escalier.

Une *maison individuelle* comprend seulement une unité de logement et est complètement séparée sur tous les côtés de toute autre construction, à l'exception de son propre garage ou remise.

Une *maison individuelle attenante* se compose de maisons jumelées ou maisons doubles et de maisons en rangée.

La catégorie *appartement* comprend les duplex (deux logements superposés), triplex, quadruplex ou les immeubles à appartements.

Les *autres* logements englobent les maisons mobiles, les maisons motorisées, les tentes, les wagons ou les bateaux (y compris les maisons flottantes et les bateaux d'habitation) qui servent de résidences permanentes et qui peuvent être déménagés dans un bref délai.

Besoin de réparations : Cette variable indique l'importance, selon le répondant, des réparations ayant été nécessaires pour remettre le logement dans son état original au 31 décembre. Les travaux de rénovation, les ajouts, les transformations ou les travaux d'amélioration en vue d'économiser l'énergie qui amélioreraient l'état original du logement ne sont pas inclus.

Les *réparations majeures* se rapportent à des défauts graves dans la structure du logement, ainsi que dans la plomberie, le système électrique et le système de chauffage. Cela comprend, par exemple, les tuyaux corrodés, les fils électriques endommagés, les planchers affaissés, les murs renflés et plafonds humides, et les fondations qui s'effritent.

Les *réparations mineures* se rapportent à des défauts dans la surface ou le revêtement du logement, et des défauts moins graves dans la plomberie, le système électrique et le système de chauffage. Cela comprend, par exemple, les petites fissures dans les murs intérieurs et les plafonds, les appareils d'éclairage et interrupteurs brisés, les carreaux de fenêtre brisés ou fêlés, les éviers qui fuient, les bardeaux ou partie du revêtement extérieur manquants, et la peinture écaillée.

L'*entretien régulier* comprend, par exemple, la peinture, la réparation des robinets qui fuient, le nettoyage des gouttières obstruées, et des avant-toits.

Mode d'occupation : Cette variable donne le mode d'occupation du logement du ménage au 31 décembre. Il est à noter que le mode d'occupation du logement peut également se rapporter à l'année de référence entière. Voir «Mode d'occupation du logement» sous « Catégories de classification pour les tableaux standards ».

Propriétaire avec hypothèque indique que le logement est la propriété d'un membre du ménage et qu'il y a une hypothèque en date du 31 décembre.

Propriétaire sans hypothèque indique que le logement est la propriété d'un membre du ménage et qu'il n'y a pas d'hypothèque en date du 31 décembre.

Locataire indique que le logement est loué par le ménage pour l'année de référence complète ou occupé sans frais.

Année d'emménagement indique l'année où le ménage a emménagé dans le logement. Si le logement est occupé depuis plusieurs générations, inscrire la première année d'occupation du membre du ménage qui l'a occupé le plus longtemps.

Période de construction (pour le logement occupé au 31 décembre) donne l'année ou la période où l'édifice original a été construit.

Nombre de pièces (pour le logement occupé au 31 décembre) inclut les cuisines, les chambres à coucher, ainsi que les pièces finies au grenier ou dans le sous-sol. Elle exclut les salles de bains, les corridors, les vestibules et les pièces utilisées uniquement à des fins commerciales.

Nombre de salles de bains (pour le logement occupé au 31 décembre) compte le nombre de pièces dans le logement avec une douche et/ou une baignoire.

Appareil de chauffage principal (pour le logement occupé au 31 décembre) : Le code de cette variable donne le genre du principal mode de chauffage utilisé pour chauffer le logement pendant l'hiver.

Fournaises à vapeur ou à eau chaude est un système de chauffage central dans lequel la chaleur est transmise aux radiateurs du logement par des canalisations sous pression.

Fournaises à air chaud à circulation forcée est un système de chauffage central dans lequel la chaleur est transmise aux bouches d'air chaudes du logement par un ventilateur à entraînement. Il s'agit du système de chauffage central le plus courant. Les systèmes dotés d'une pompe à chaleur (thermopompe) doivent être classés dans cette catégorie.

Autres fournaises à air chaud est un système de chauffage central diffusant de l'air chaud (par convection) au moyen de bouches de chaleur situées dans le logement. Inclure les calorifères dans cette catégorie.

Poêles de chauffage inclut les unités de chauffage local (qui ne peuvent pas servir à chauffer plus d'une pièce), par exemple, les poêles à mazout, les poêles à gaz, les poêles à bois.

Chauffage à l'électricité inclut les plinthes électriques fixes qui sont installées dans la totalité ou une partie des pièces du logement ainsi que les réseaux de fils installés dans le plafond ou le plancher dans la totalité ou une partie des pièces.

Autre chauffage inclut les fourneaux de cuisine ou tous les autres types d'équipements de chauffage non mentionnés ci-dessus.

Âge du système de chauffage (pour le logement occupé au 31 décembre) sert à déterminer depuis quand est installé le système de chauffage.

Principal combustible de chauffage (pour le logement occupé au 31 décembre) : principal combustible utilisé au cours de l'hiver pour le mode de chauffage principal, par exemple, mazout ou autre combustible liquide, gaz naturel, électricité, bois ou autre combustible.

Principal combustible utilisé pour l'eau chaude courante (pour le logement occupé au 31 décembre) : genre de combustible utilisé pour l'eau chaude courante, par exemple, mazout ou autre combustible liquide, gaz naturel, électricité, ou autre combustible tel que le propane ou le bois.

Principal combustible utilisé pour la cuisson (pour le logement occupé au 31 décembre) : principal combustible utilisé pour la cuisinière dont se sert le plus fréquemment le ménage, par exemple, gaz naturel, électricité ou autre combustible à cuisson. Dans la catégorie « Autre », cela inclut mazout ou autre combustible liquide, gaz en bouteille et bois.

Équipement ménager

(au 31 décembre)

Généralement, les appareils et équipement sont inclus s'ils sont opérationnels ou s'ils seront bientôt réparés, et s'ils sont situés dans le logement occupé au 31 décembre. Ils doivent être achetés ou loués pour l'usage exclusif du ménage.

Machine à laver : Les machines à laver qui se trouvent à l'extérieur du logement et qui sont utilisées par un certain nombre de ménages ne sont pas comptées.

Sécheuse : Les machines peuvent être électriques ou au gaz. Les machines situées à l'extérieur du logement et qui sont partagées avec d'autres ménages ne sont pas comptées.

Lave-vaisselle automatique : Il peut être encastré ou mobile.

Congélateur : Un congélateur est une pièce d'équipement particulière et ne fait pas partie d'une unité de réfrigération comme le compartiment de congélation du réfrigérateur.

Appareil de climatisation : Une unité centrale est conçue pour rafraîchir l'air dans tout le logement et peut être située à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, par exemple, au sous-sol d'un immeuble d'appartements. Un appareil de climatisation de fenêtre est installé dans une fenêtre ou dans un mur pour rafraîchir l'air dans une pièce.

Téléphone (incluant l'utilisation commerciale) : Les téléphones utilisés à des fins commerciales sont inclus si le commerce est situé dans le logement. Les téléphones sans fil sont inclus. Les téléphones cellulaires sont exclus.

Téléphone cellulaire : Les téléphones sans fil sont exclus.

Lecteur de disques compacts : Un lecteur de disques compacts peut être un appareil séparé, un élément d'une chaîne stéréo ou un appareil intégré à un meuble (comme un appareil combiné récepteur/magnétocassette, disque compact).

Magnétoscope : Un magnétoscope est un appareil qui peut être raccordé à un téléviseur ou à un moniteur pour faire jouer des cassettes vidéo.

Ordinateur domestique : Les systèmes qui servent exclusivement à des fins commerciales ne sont pas inclus.

Utilisation d'Internet à la maison indique si le ménage a accès ou pas à l'Internet par l'entremise de l'ordinateur à la maison. Elle comprend les cas où un ordinateur personnel est utilisé pour se relier à un ordinateur d'affaires situé à l'extérieur du logement, pour avoir accès à l'Internet. Les cas où l'accès à l'Internet est assuré directement par un ordinateur situé à l'extérieur du logement sont exclus (p. ex. au travail).

Type de connexion à Internet : «Autre type de connexion» inclut le ligne téléphonique rattaché à un téléviseur et la connexion sans fils (p. ex. téléphone cellulaire, appareil numérique personnel).

Véhicules possédés donne le nombre de véhicules (automobile, fourgonnette/van, camion) possédés par les membres du ménage au 31 décembre entièrement ou partiellement pour son usage personnel à l'exception de ceux qui sont loués.

Automobiles possédées donne le nombre d'automobiles possédées par les

membres du ménage au 31 décembre entièrement ou partiellement pour son usage personnel à l'exception de celles qui sont louées.

Fourgonnettes ou camions possédés donne le nombre de fourgonnettes/vans et camions possédés par les membres du ménage au 31 décembre entièrement ou partiellement pour son usage personnel à l'exception de ceux qui sont loués.

Catégories de classification pour les tableaux standards

Canada : En 1998, 1999, et tous les deux ans par la suite à partir de 2001, les statistiques pour le Canada incluent les territoires. Pour les autres années, les statistiques pour le Canada incluent les 10 provinces seulement.

Province/Territoire s'agit des grandes divisions politiques du Canada. Les données pour les territoires sont disponibles pour 1997 (couverture insuffisante pour l'inclusion des statistiques au niveau du Canada), 1998, 1999 et tous les deux ans par la suite à partir de 2001.

Régions métropolitaines : Le concept général pour la délimitation des régions métropolitaines consiste à relier une grande région urbaine aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec cette grande région est élevé. (Voir le *Dictionnaire du recensement de 1996*, p. 224, au catalogue n° 92-351-XP.F.)

Pour l'Enquête sur les dépenses des ménages, les données sont mises en tableaux d'après les limites des régions métropolitaines de recensement (RMR) de 1996. Dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des ménages, seules les données pour Ottawa, la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau sont mises en tableaux pour la région métropolitaine. Les données pour Gatineau, la partie québécoise sont incluses dans les données mises en tableaux pour la province de Québec et le Canada (10 provinces). Également, pour l'Enquête sur les dépenses des ménages, la municipalité de Selkirk est incluse dans la région métropolitaine de Winnipeg, alors qu'elle n'est pas incluse dans la RMR de Winnipeg.

Les régions métropolitaines pour lesquelles les données sur les dépenses des familles sont mises en tableaux sont les suivantes : St. John's, Charlottetown–Summerside, Halifax, Saint John, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Whitehorse, et Yellowknife.

Revenu : Pour obtenir des statistiques officielles sur le revenu, consultez la publication intitulée *Le revenu au Canada*, n° 75-202³ au catalogue. Dans l'Enquête sur les dépenses des ménages les quintiles de revenu servent d'éléments de

³ L'enquête sur les finances des consommateurs (EFC) a de tout temps été la source des estimations annuelles du revenu de Statistique Canada. Depuis l'année de référence 1998, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est devenu la source principale des estimations annuelles transversales du revenu.

classification dans les tableaux de données. En outre, *Revenu moyen du ménage avant impôt* est une caractéristique descriptive du ménage qu'on trouve au début de chaque tableau de dépenses (voir la définition ci-dessus sous « Caractéristiques des ménages »).

Quintiles de revenu des ménages : Groupes de revenu obtenus par le classement des ménages en ordre ascendant du revenu total des ménages et par la répartition des ménages en cinq groupes de sorte que le nombre estimatif de ménages dans chaque groupe est le même.

On crée des quintiles en classant des ménages en ordre croissant de revenus totaux et en les subdivisant en cinq groupes, de façon à ce que chaque groupe contienne le même nombre estimé de ménages. Dans un tel quintile, le nombre de ménages dans l'échantillon pour « toutes les catégories » est de quatre ménages plus élevé que le nombre total de ménages dans l'échantillon. Ce phénomène est attribuable au fait que les ménages qui forment la frontière entre deux quintiles doivent être inclus dans l'un ou l'autre des deux quintiles qu'ils séparent. (Ainsi, le seuil supérieur d'un quintile donné devient le seuil inférieur du quintile suivant.) Puisqu'il y a quatre frontières entre les quintiles, le nombre de ménages dans la catégorie « toutes les catégories » dans une table quintile augmente par quatre.

Des tableaux courants pour d'autres percentiles de revenu et divers groupes de revenu sont disponibles sous réserve de restrictions à la qualité des données. Contactez les services aux clients au 1-888-297-7355 ou encore à l'adresse revenu@statcan.ca.

Mode d'occupation du logement : Renseignement sur le fait qu'un membre du ménage était propriétaire ou était locataire du (des) logement(s) dans lequel le ménage vivait pendant l'année de référence (l'année civile 2002). Voir également « Mode d'occupation » sous « Caractéristiques du logement ».

Tous les propriétaires désigne les ménages qui ont vécu pendant toute l'année de l'enquête dans un logement appartenant (avec ou sans hypothèque) à un membre du ménage. Voir aussi « Pourcentage de propriétaires (31 décembre) » dans « Caractéristiques des ménages » et « Mode d'occupation » sous « Caractéristiques du logement ».

Propriétaire sans hypothèque était propriétaire du logement pendant toute l'année de référence sans une hypothèque au 31 décembre.

Propriétaire avec hypothèque était propriétaire du logement pendant toute l'année de référence avec une hypothèque au 31 décembre 2000.

Locataire louait un logement pendant toute l'année de référence (à titre de locataire ayant un loyer ordinaire, ou ne payant aucun loyer ou un loyer réduit).

Mode d'occupation mixte inclut les situations des ménages qui étaient à la fois propriétaires et locataires pendant l'année de référence.

Type de ménage : Les ménages se répartissent dans les catégories suivantes :

Ménages de conjoints sont les ménages dont le conjoint, marié à la personne de référence ou avec qui il vit en union libre, était membre du ménage au 31 décembre 2002. Ce type de ménage peut être davantage ventilé en ménages de conjoints sans enfants (sans autre personne), avec enfants (sans autre personne) et avec d'autres personnes. On entend par « enfants » les fils ou les filles célibataires ou les enfants en foyer nourricier de la personne de référence, qui peuvent avoir n'importe quel âge. On entend par « autres personnes », les fils, les filles et les enfants en foyer nourricier dont l'état matrimonial est autre que « célibataire, jamais marié », d'autres parents par la naissance ou le mariage, et les personnes non apparentées.

Ménages monoparentaux sont les ménages dans lesquels la personne de référence n'a aucun conjoint sur place et où il y a au moins un enfant (fils, fille, ou enfant en foyer nourricier célibataire de la personne de référence). Les ménages monoparentaux pour lesquels des données sont présentées dans cette publication ne comprennent pas d'autres personnes.

Autres ménages peuvent être répartis en ménages composés de personnes apparentées seulement et de ménages dans lesquels se trouvent au moins une personne non apparentée. On entend par personnes apparentées :

- les fils, les filles et les enfants en foyer nourricier de la personne de référence dont l'état matrimonial est autre que « célibataire, jamais marié »;
- les personnes apparentées à la personne de référence par la naissance ou par le mariage (ni le conjoint, ni le fils ou la fille, ni l'enfant en foyer nourricier);
- le conjoint de la personne de référence qui n'était pas présent dans le ménage au 31 décembre 2002;
- d'autres ménages ayant une personne non apparentée à la personne de référence (p. ex. un pensionnaire, un chambreur, un employé).

Taille de la région de résidence : Les logements échantillonnés sont attribués aux groupes suivants, selon la taille de la population en 1996 (selon les limites du recensement de 1996) de la région métropolitaine, de la municipalité ou de la région urbaine où ils sont situés.

Régions urbaines :
1 000 000 et plus
500 000–999 999
250 000–499 999
100 000–249 999
30 000–99 999
moins de 30 000
Région rurale

Région urbaine : Pour l'Enquête sur les dépenses des ménages (selon le cadre d'échantillonnage de l'EPA), les régions urbaines comprennent :

- toutes les grandes régions métropolitaines (même si elles contiennent certaines régions rurales);
- la plupart des petites régions métropolitaines (appelées également

- agglomérations de recensement). Dans certains cas, si une agglomération de recensement contient une grande population rurale, seulement la partie urbaine est considérée comme urbaine;
- les régions urbaines fondées sur la définition du recensement : « Les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement précédent. »

Région rurale : Tout le territoire à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme une région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales couvrent tout le Canada.

Les statistiques présentées dans les tableaux standards

Dépense moyenne par ménage : dépenses totales estimatives de tous les ménages divisées par le nombre estimatif de ménages. La moyenne est fondée sur tous les ménages dans une colonne, y compris les ménages qui ont indiqué une valeur zéro.

Pourcentage déclarant : pourcentage des ménages qui ont déclaré avoir acheté un article. On ne peut pas faire l'addition de ces pourcentages pour obtenir des sous-totaux.

Dépense moyenne par ménage déclarant : calculée pour les ménages qui déclarent cette dépense, c'est-à-dire sans valeurs nulles.

Pourcentage des dépenses totales : calculé comme la dépense moyenne par ménage en pourcentage des dépenses totales. Cette statistique est également connue comme « part du budget ».

La relation entre les estimations des dépenses de l'EDM et celles du Système de Comptabilité Nationale

Les utilisateurs doivent prendre note d'importantes différences entre les estimations des dépenses de consommation courantes totales de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et les dépenses personnelles totales en biens et services de consommation du Système de comptabilité nationale (SCN). Bien que l'EDM soit importante, elle ne constitue pas l'unique source de données utilisée par le SCN pour l'établissement des comptes nationaux.

Les estimations des dépenses courantes de l'EDM et du SCN comprennent toutes les deux les dépenses personnelles en biens et services effectuées au pays et à l'étranger par des résidents canadiens. De plus, dans le SCN, les dépenses personnelles de biens et de services de consommation comprennent les dépenses des « associations de particuliers », notamment les organismes privés sans but lucratif tels que les œuvres de bienfaisance, les syndicats, les régimes de retraite complémentaires, les fonds communs de placement, les sociétés mutuelles d'assurances et d'autres regroupements semblables sans but lucratif au service des ménages. Ces organismes sont considérés comme des regroupements de personnes agissant collectivement pour le bien de la communauté.

Les estimations des Comptes nationaux comprennent les dépenses faites dans les territoires du Nord. Les estimations de l'EDM comprennent des données sur le Nord uniquement pour les années pendant lesquelles l'enquête est menée dans cette région. L'EDM a inclus les données sur le Nord dans ses totaux pour le Canada pour 1998, 1999 et 2001. Il est planifié de mener l'EDM seulement tous les deux ans pour ces régions, débutant en 2001.

Les données sur les dépenses des personnes vivant seules qui sont décédées, qui ont émigré ou qui ont été placées dans un établissement institutionnel l'année où s'est tenue l'EDM ne font pas partie des résultats de celle-ci, mais sont incluses dans les Comptes nationaux. Contrairement à l'EDM, les Comptes nationaux comprennent des données sur les résidents canadiens en poste à l'étranger, tels que les diplomates et le personnel militaire.

L'EDM préserve l'information sur l'achat de biens neufs et usagés. Dans les Comptes nationaux, les dépenses personnelles comprennent l'achat de biens neufs, mais, pour ce qui est des biens usagés ayant auparavant appartenu au secteur personnel, seule la marge du vendeur est incluse.

Plusieurs dépenses qui ne sont pas directement engagées par les membres du ménage se font attribuer des valeurs imputées dans les Comptes nationaux. Par exemple, dans les Comptes nationaux, on assigne des valeurs imputées aux dépenses suivantes : le coût des produits agricoles consommés directement par les ménages agricoles et le coût des articles que reçoivent les employés en remplacement des salaires.

L'imputation d'une dépense des ménages s'impose également dans le cas d'une banque ou d'une autre institution financière offrant des services d'intermédiation

financière pour lesquels aucuns frais ne sont consignés (p. ex. la partie des frais d'intérêts qui représente les frais d'administration).

Dans l'EDM, les dépenses liées au logement comprennent, pour les propriétaires, les taxes foncières, l'assurance-habitation, les versements hypothécaires réguliers, les services, les frais d'entretien et de réparations, etc. Dans les Comptes nationaux, les dépenses personnelles des propriétaires en ce qui concerne le logement sont déterminées par voie d'imputation d'une valeur locative aux logements.

Les dépenses de consommation courantes totales dans l'EDM et les dépenses personnelles totales dans les Comptes nationaux recouvrent essentiellement les mêmes catégories de biens et services. Cependant, les dépenses de consommation courantes totales dans l'EDM comprennent certains articles qui sont classifiés comme des paiements de transferts et donc exclus des dépenses personnelles totales dans les Comptes nationaux, par exemple, les frais d'immatriculation des véhicules, les primes versées à un régime public d'assurance-maladie et la partie « transferts » des intérêts sur la dette de consommation.

À titre d'enquête, l'EDM peut fournir des données annuelles détaillées sur les dépenses, et ce, non seulement à l'échelle nationale et provinciale/territoriale, mais aussi selon la région métropolitaine, la catégorie de revenu et le type de ménage. Le SCN fournit des données annuelles et trimestrielles à l'échelle nationale et annuelles à l'échelle provinciale/territoriale, étant donné que des données de sources multiples nécessitent une intégration et une imputation qui ne peuvent s'effectuer qu'au niveau de l'agrégat.

Comment utiliser les tableaux de données sur les dépenses

Nous expliquons dans cette section les calculs les plus souvent utilisés pour manipuler les données sur les dépenses de l'Enquête sur les dépenses des ménages. Nous conseillons vivement aux utilisateurs de consulter cette section avant de procéder à leur propre analyse des données.

Les données sur les dépenses, qui sont indiquées dans les tableaux, sont des estimations basées sur l'échantillon total, c'est-à-dire sur les ménages qui ont déclaré des dépenses pour un article **et** sur ceux qui n'en ont pas déclaré. Le pourcentage de répondants qui ont déclaré un achat est indiqué dans les tableaux, pour permettre aux utilisateurs d'estimer à la fois le nombre de ménages déclarant un achat et les dépenses moyennes des ménages déclarant.

1. Comment calculer le nombre de ménages déclarant un achat

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

Pour calculer le nombre estimé de ménages déclarant un achat, multipliez le nombre estimé de ménages (qui apparaît en haut de la colonne) par le pourcentage de ménages déclarants, puis divisez par 100.

Par exemple, voici comment calculer le nombre de ménages, de la tranche de revenu la plus basse qui ont engagé des dépenses pour des animaux domestiques :

$$\frac{\text{Nombre de ménages}^* \times \text{Pourcentage déclarant les dépenses reliées aux animaux domestiques}}{100}$$

Exemple : $\frac{463\,590 \times 29,4}{100} = 136\,295$

* nombre estimé

2. Comment calculer les dépenses moyennes par ménage déclarant un achat

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

Pour calculer les dépenses moyennes par ménage déclarant des achats pour un article, divisez les dépenses moyennes des ménages pour cet article par le pourcentage correspondant de ménages déclarants, puis multipliez par 100.

Par exemple, voici comment calculer les dépenses moyennes consacrées aux animaux domestiques par les ménages qui ont réellement engagé de telles dépenses :

Dépenses moyennes des ménages pour les animaux domestiques x 100
Pourcentage déclarant

Exemple : $\frac{239 \$ \times 100}{47,6} = 502 \$$

3. Comment calculer les dépenses moyennes par personne

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

Pour calculer les dépenses moyennes par personne pour un article donné, divisez les dépenses moyennes par ménage de cet article par la taille du ménage (indiquée vers le haut de la colonne).

Par exemple, voici comment calculer les dépenses moyennes par personne pour l'alimentation, pour les ménages de la tranche de revenu la plus basse :

Dépenses moyennes par ménage pour l'alimentation
Taille du ménage

Exemple : $\frac{2\,474 \$}{1,29} = 1\,918 \$$

Au moment de comparer les estimations des dépenses par personne, ne pas oublier que la composition de la famille (nombre d'enfants et d'adultes) est un facteur dans bon nombre de profils de dépenses.

4. Comment calculer le pourcentage des dépenses moyennes totales par ménage (part du budget)

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

Pour calculer le pourcentage qu'un article représente par rapport aux dépenses moyennes totales des ménages (part du budget), divisez les dépenses moyennes par ménage pour cet article, par les dépenses totales pour l'ensemble des articles, puis multipliez par 100.

Par exemple, voici comment calculer le pourcentage que représentent les achats d'aliments dans les ménages de la tranche de revenu la plus basse par rapport aux dépenses totales :

Dépenses moyennes par ménage pour l'alimentation x 100
Dépenses moyennes totales par ménage

Exemple : $\frac{2\,474 \$ \times 100}{12\,311 \$} = 20,1 \%$

5. Comment intégrer les articles de dépenses à vos propres groupements

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

On peut additionner les dépenses moyennes par ménage indiquées pour différents articles dans une colonne, pour obtenir de nouveaux totaux partiels. (Mais ne pas additionner les pourcentages déclarant à différents articles.)

Par exemple, voici comment calculer les dépenses moyennes par ménage, de la tranche de revenu la plus basse, pour l'alimentation, le logement et l'habillement :

Dépenses moyennes pour l'alimentation + habillement + logement (tranche de revenu la plus basse)

Exemple : $2\,474 \$ + 427 \$ + 4\,426 \$ = 7\,327 \$$

6. Comment combiner des colonnes de données

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

Pour combiner des colonnes, utilisez le nombre estimé de ménages (qui apparaît en haut de chaque colonne) pour calculer la moyenne pondérée des valeurs dans les colonnes. Pour calculer les dépenses moyennes pour plusieurs colonnes, multipliez le nombre estimé de ménages par les dépenses moyennes pour un article, pour chacune des colonnes à combiner. Faites ensuite la somme des résultats, puis divisez ce total par la somme du nombre estimé de ménages.

Par exemple, voici comment calculer les dépenses moyennes pour l'alimentation, pour les ménages des trois tranches de revenu les plus bas :

(Nombre de ménages* de la tranche de revenu la plus basse x dépenses moyennes pour l'alimentation) + (nombre de ménages* de la seconde tranche de revenu la plus basse x dépenses moyennes pour l'alimentation) + (nombre de ménages* de la troisième tranche de revenu la plus basse x dépenses moyennes pour l'alimentation)

Nombre de ménages* de la tranche de revenu la plus basse + nombre de ménages de la seconde tranche de revenu la plus basse + nombre de ménages* de la troisième tranche de revenu la plus basse

Exemple :
$$\frac{(463\,590 \times 2\,474 \$) + (882\,370 \times 2\,881 \$) + 797\,740 \times 3\,518 \$}{463\,590 + 882\,370 + 797\,740} = 3\,030 \$$$

* nombre estimé

7. Comment calculer les dépenses totales d'un article pour l'ensemble des ménages ou un sous-groupe de ménages

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

Pour calculer les dépenses moyennes totales pour un article pour l'ensemble des ménages ou pour les ménages appartenant à un sous-groupe particulier (p. ex. les ménages de la tranche de revenu la plus basse), multipliez les dépenses moyennes par ménage de cet article par le nombre estimé de ménages (qui apparaît en haut de la colonne).

Par exemple, voici comment calculer combien l'ensemble des ménages de la tranche de revenu la plus basse ont dépensé pour l'alimentation :

Dépenses moyennes par ménage de la tranche de revenu la plus basse pour l'alimentation x nombre estimé de ménages

Exemple : 2 474 \$ x 463 590 = 1 146 921 660 \$

À noter que cette valeur globale est basée sur un échantillon qui exclut les ménages sur une partie de l'année et les autres personnes non admissibles à l'enquête.

8. Comment calculer le pourcentage des dépenses totales pour l'ensemble des ménages (part de marché)

Voir l'exemple de tableau à la fin de cette section.

La part des dépenses, ou part de marché, représente le pourcentage des dépenses totales pour un article que l'on peut attribuer à un sous-groupe particulier de ménages, par exemple le pourcentage de l'ensemble des dépenses d'habillement attribuables aux ménages de la tranche de revenu la plus basse.

Ce pourcentage est calculé en divisant les dépenses totales consacrées pour un article par un sous-groupe particulier de ménages (pour savoir comment calculer, voir ce qui précède), par les dépenses totales engagées pour cet article par l'ensemble des ménages, puis en multipliant par 100.

Par exemple, voici comment calculer le pourcentage des dépenses consacrées à l'alimentation, par les ménages de la tranche de revenu la plus basse :

$$\frac{\text{Dépenses moyennes par ménage de la tranche de revenu la plus basse pour l'alimentation} \times \text{Nombre de ménages* de la tranche de revenu la plus basse}}{\text{Dépenses moyennes de l'ensemble des ménages pour l'alimentation} \times \text{Nombre de ménages* dans l'ensemble des classes}} \times 100$$

Exemple : $\frac{2\,474 \$ \times 463\,590}{5\,960 \$ \times 10\,900\,500} \times 100 = 1,77 \%$

* nombre estimé

Exemple de données — Sommaire des dépenses moyennes des ménages selon le groupe de revenu du ménage**

	Toutes les catégories		Moins de 10 000 \$		10 000 \$ - 14 999 \$		15 000 \$ - 19 999 \$	
Nombre estimatif de ménages	10 900 500		463 590		882 370		797 740	
Taille moyenne du ménage	2,61		1,29		1,52		1,94	
	Dépense moyenne par ménage	Pourcentage déclaré t						
Alimentation	5 960	100,0	2 474	100,0	2 881	100,0	3 518	100,0
Logement	8 477	99,9	4 426	99,3	5 051	99,5	5 833	99,9
Dépenses pour les animaux domestiques	239	47,6	67	29,4	70	27,2	122	38,2
Vêtements	2 115	99,0	427	92,0	615	96,1	840	98,2
Dépenses totales	49 068	100,0	12 311	100,0	15 036	100,0	20 143	100,0

** Ces données ne proviennent pas des données de l'année courante.

Produits de l'enquête sur les dépenses des ménages

Tableaux standards

62F0031 Détail des dépenses moyennes des ménages, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines

Variables : Variables détaillées de dépenses conformément au Tableau 1 (Coefficients de variation pour les dépenses des ménages)

Certaines régions métropolitaines :

St. John's	Ottawa
Charlottetown–Summerside	Toronto
Halifax	Winnipeg
Saint John	Regina
Québec	Saskatoon
Montréal	Victoria

En-têtes de colonnes pour le Canada, les provinces et les régions métropolitaines :

Caractéristiques des ménages
Dépense moyenne par ménage
Pourcentage déclarant
Dépense moyenne par ménage déclarant

62F0032 Détail des dépenses moyennes des ménages selon le quintile de revenu, Canada, provinces

Variables : Variables détaillées de dépenses conformément au Tableau 1 (Coefficients de variation pour les dépenses des ménages)

En-têtes de colonnes pour le Canada et les provinces :

Toutes les catégories
Quintile inférieur
Deuxième quintile
Troisième quintile
Quatrième quintile
Quintile supérieur

En-têtes de colonnes pour chaque quintile :

Caractéristiques des ménages
Dépense moyenne par ménage
Pourcentage déclarant

62F0033 Détail des dépenses moyennes des ménages selon le mode d'occupation du logement, Canada

Variables : Variables détaillées de dépenses conformément au Tableau 1 (Coefficients de variation pour les dépenses des ménages)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Tous les propriétaires
 Propriétaires sans hypothèque
 Propriétaires avec hypothèque
Locataires
Mode d'occupation mixte

En-têtes de colonnes pour chaque mode d'occupation :

Caractéristiques des ménages
Dépense moyenne par ménage
Pourcentage déclarant

62F0034 Détail des dépenses moyennes des ménages selon le type de ménage, Canada

Variables : Variables détaillées de dépenses conformément au Tableau 1 (Coefficients de variation pour les dépenses des ménages)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Ensemble des ménages	Ménages monoparentaux
Ménages d'une personne	Total
Total	Dirigés par une femme
Personne âgée de 65 ans et plus	Autres ménages
Ménages de conjoints	Total
Total	Toutes les personnes apparentées
Les deux sont âgées de 65 ans et plus	Au moins une personne non apparentée
Sans autres personnes	
Sans enfants	
Avec enfants	
Avec d'autres personnes	

En-têtes de colonnes pour chaque type de ménage :

Caractéristiques des ménages
Dépense moyenne par ménage
Pourcentage déclarant

62F0035 Détail des dépenses moyennes des ménages selon la taille de la région de résidence, Canada

Variables : Variables détaillées de dépenses conformément au Tableau 1 (Coefficients de variation pour les dépenses des ménages)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Toutes les catégories
Toutes les régions rurales
Toutes les régions urbaines
 Régions urbaines moins de 30 000
 Régions urbaines 30 000–99 999
 Régions urbaines 100 000–249 999
 Régions urbaines 250 000–499 999
 Régions urbaines 500 000–999 999
 Régions urbaines 1 000 000 et plus

En-têtes de colonnes pour chaque taille de la région :

Caractéristiques des ménages
Dépense moyenne par ménage
Pourcentage déclarant

62F0041 Caractéristiques des logements et de l'équipement ménager, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines

Variables : Variables détaillées du logement et de l'équipement ménager conformément au Tableau 2 (Coefficients de variation des caractéristiques du logement et de l'équipement ménager)

Certaines régions métropolitaines :

St. John's	Ottawa
Charlottetown–Summerside	Toronto
Halifax	Winnipeg
Saint John	Regina
Québec	Saskatoon
Montréal	Victoria

En-têtes de colonnes pour le Canada, les provinces et les régions métropolitaines :

Caractéristiques des ménages
Caractéristiques des logements
Nombre estimatif de ménages
Pourcentage déclarant

**62F0042 Caractéristiques des logements et de l'équipement
ménager selon le quintile de revenu, Canada**

Variables : Variables détaillées du logement et de l'équipement ménager conformément au Tableau 2 (Coefficients de variation des caractéristiques du logement et de l'équipement ménager)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Toutes les catégories
Quintile inférieur
Deuxième quintile
Troisième quintile
Quatrième quintile
Quintile supérieur

En-têtes de colonnes pour chaque quintile :

Caractéristiques des ménages
Caractéristiques des logements
Nombre estimatif de ménages
Pourcentage déclarant

**62F0043 Caractéristiques des logements et de l'équipement
ménager selon le mode d'occupation du logement,
Canada**

Variables : Variables détaillées du logement et de l'équipement ménager conformément au Tableau 2 (Coefficients de variation des caractéristiques du logement et de l'équipement ménager)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Tous les propriétaires
 Propriétaires sans hypothèque
 Propriétaires avec hypothèque
Locataires
Mode d'occupation mixte

En-têtes de colonnes pour chaque mode d'occupation :

Caractéristiques des ménages
Caractéristiques des logements
Nombre estimatif de ménages
Pourcentage déclarant

**62F0044 Caractéristiques des logements et de l'équipement
ménager selon le genre de ménage, Canada**

Variables : Variables détaillées du logement et de l'équipement ménager conformément au Tableau 2 (Coefficients de variation des caractéristiques du logement et de l'équipement ménager)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Ensemble des ménages	Ménages monoparentaux
Ménages d'une personne	Total
Total	Dirigés par une femme
Personne âgée de 65 ans et plus	Autres ménages
Ménages de conjoints	Total
Total	Toutes les personnes
Les deux sont âgées de 65 ans et plus	apparentées
Sans autres personnes	Au moins une personne non
Sans enfants	apparentée
Avec enfants	
Avec d'autres personnes	

En-têtes de colonnes pour chaque genre de ménage :

Caractéristiques des ménages
Caractéristiques des logements
Nombre estimatif de ménages
Pourcentage déclarant

**62F0045 Caractéristiques des logements et de l'équipement
ménager selon la taille de la région de résidence,
Canada**

Variables : Variables détaillées du logement et de l'équipement ménager conformément au Tableau 2 (Coefficients de variation des caractéristiques du logement et de l'équipement ménager)

En-tête de colonnes pour le Canada :

Toutes les catégories
Toutes les régions rurales
Toutes les régions urbaines
 Régions urbaines moins de 30 000
 Régions urbaines 30 000–99 999
 Régions urbaines 100 000–249 999
 Régions urbaines 250 000–499 999
 Régions urbaines 500 000–999 999
 Régions urbaines 1 000 000 et plus

En-têtes de colonnes pour chaque taille de la région :

Caractéristiques des ménages

Caractéristiques des logements

Nombre estimatif de ménages

Pourcentage déclarant

Autres produits

62M0004 Fichier de microdonnées à grande diffusion

Description du produit : Ce produit consiste en un fichier de données accompagné de documentation. Le fichier fournit des renseignements détaillés sur les dépenses des ménages, sur les caractéristiques des logements ainsi que sur l'équipement, comme les appareils ménagers, l'équipement de communication et de divertissement et les véhicules, que possèdent les ménages. Chaque enregistrement a été rigoureusement inspecté afin de protéger l'anonymat des répondants.

Table des matières :

Introduction
Cliché d'enregistrement
Dictionnaire de données
Information technique

62-202 Habitudes de dépenses au Canada

Description du produit : Cette publication présente les faits saillants et les principaux tableaux statistiques fondés sur les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages. Elle contient un texte analytique, des tableaux sommaires, un tableau détaillé, des notes et définitions, et de l'information sur la méthodologie de l'enquête et la qualité des données.

Table des matières :

Faits saillants
Introduction
Tendances récentes
Les effets du niveau de revenu
Habitudes de dépenses dans les régions
Habitudes de dépenses, caractéristiques des logements et équipement ménager pour certains types de ménages
REÉR : Tendances relatives aux cotisations et aux retraits
Graphiques et Tableaux
Notes et définitions

**62F0026MIF2000002 Note aux anciens utilisateurs de données
provenant de l'Enquête sur les dépenses des
familles**

Description du produit : À partir de l'année de référence 1997, l'Enquête sur les dépenses des familles a été remplacée par l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Cette note fournit de l'information aux utilisateurs et aux utilisateurs éventuels de données de l'EDM au sujet des différences entre l'EDM et l'ancienne Enquête sur les dépenses des familles. Les sujets couverts incluent la taille d'échantillon, le nombre de questions, la couverture, et les concepts.

Table des matières :

Introduction
Taille de l'échantillon
Nombre de questions
Couverture
Intérêt et capital ne sont plus recueillis séparément
Autres changements conceptuels
Changements mineurs

**62F0026MIF2000003 Note aux anciens utilisateurs de données
provenant de l'Enquête sur l'équipement
ménager**

Description du produit : À partir de l'année de référence 1997, l'Enquête sur l'équipement ménager a été remplacée par l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Cette note fournit de l'information aux utilisateurs et aux utilisateurs éventuels de données de l'EDM au sujet des différences entre l'EDM et l'ancienne Enquête sur l'équipement ménager. Les sujets couverts incluent la taille d'échantillon, la pondération, la méthode de collecte, la période de référence, ainsi que les concepts.

Table des matières :

Introduction
Différences entre les enquêtes

**62F0026MIF2000004 L'effet de l'offre d'une récompense sur les
taux de réponse à l'Enquête sur les dépenses
des ménages de 1997**

Description du produit : Comme le fardeau est lourd pour les répondants de cette enquête, il a été décidé pour l'enquête de 1997 de mettre à l'essai deux récompenses et d'évaluer leur effet sur les taux de réponse.

Table des matières :

Résumé
Introduction
Contexte
Plan de sondage expérimental
Analyse
Relations avec les répondants
Conclusions
Définitions des taux de réponse
Description des tests statistiques
Ventilation selon la région des données sur le groupe témoin fractionné

**62F0026MIE2001001 Enquête sur les dépenses des ménages de
62F0026MIE2001002 1998, 1999, 2000 et 2001 indicateurs de
62F0026MIE2002001 qualité des données
62F0026MIE2003001**

Description du produit : Ce document présente les indicateurs de qualité produits pour les enquêtes sur les dépenses des ménages de 1998, 1999, 2000 et 2001. On y trouve les indicateurs de qualité usuels utiles aux utilisateurs pour l'interprétation des données tel que les coefficients de variation, les taux de non-réponse, les taux d'imputation et l'impact des données imputées sur les estimations. On y a également ajouté certains indicateurs moins fréquemment utilisés comme les taux de glissement et des mesures de la représentativité de l'échantillon pour certaines caractéristiques qui permettent d'évaluer la méthodologie de l'enquête.

Table des matières :

Faits saillants
Introduction
Erreurs d'échantillonnage
La non-réponse
Les erreurs de couverture
Les erreurs de réponse
Les erreurs de traitement

Description du produit : Ce document fournit une description détaillée de la méthodologie de l'Enquête sur les dépenses des ménages : le plan d'échantillonnage; la collecte des données; le traitement des données; la production d'estimations et d'autres produits, et la diffusion des règles.

Table des matières :

Introduction
La population cible
Le plan d'échantillonnage
La collecte des données
Le traitement des données
La pondération et l'estimation
L'estimation de l'erreur d'échantillonnage
La suppression des données et la confidentialité
Les changements à la méthodologie de l'enquête

Totalisations personnalisées

Les clients éprouvant des besoins particuliers peuvent obtenir des totalisations personnalisées moyennant le recouvrement des coûts afférents. Pour plus de détails sur les concepts et les méthodes utilisés, sur la qualité des données offertes ou sur les produits disponibles, communiquez avec les services aux clients, Division de la statistique du revenu au 1 888 297-7355 ou au 613 951-7355, ou encore à l'adresse revenu@statcan.ca.

Coefficients de variation

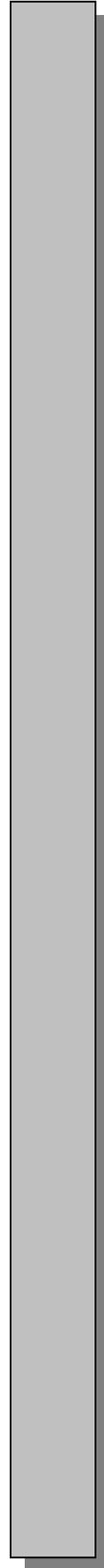


Tableau 1
Coefficients de variation pour les dépenses moyennes des ménages, 2002

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Nombre estimatif de ménages	0,22	0,72	0,91	0,52	0,58	0,40	0,47	0,52	0,48	0,51	0,48
Moyenne :											
Taille du ménage	0,14	0,34	1,17	0,37	0,34	0,25	0,30	0,35	0,37	0,42	0,33
Nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans	1,80	4,12	6,54	4,79	4,42	3,45	3,59	4,74	4,26	3,71	4,38
Nombre d'enfants âgés de 5 à 14 ans	1,28	3,15	4,36	3,18	3,85	2,81	2,42	2,83	3,05	3,46	2,68
Nombre de jeunes âgés de 15 à 19 ans	2,34	6,89	8,22	6,84	5,70	4,95	4,74	5,97	5,00	5,24	5,16
Nombre de jeunes âgés de 20 à 24 ans	2,03	6,41	9,55	5,05	4,55	4,36	4,04	5,33	5,42	4,58	4,40
Nombre d'adultes âgés de 25 à 64 ans	0,14	0,47	0,87	0,43	0,41	0,26	0,29	0,35	0,38	0,43	0,36
Nombre d'aînés âgés de 65 ans et plus	0,36	0,88	1,14	0,67	0,78	0,71	0,75	0,68	0,53	0,67	0,84
Nombre de travailleurs à temps partiel	1,14	2,44	3,68	2,56	2,20	2,42	2,30	2,74	3,08	2,66	2,56
Nombre de travailleurs à temps plein	0,81	2,66	3,36	1,86	2,17	1,80	1,52	2,13	2,23	1,87	1,75
Âge de la personne de référence	0,25	0,54	0,63	0,54	0,50	0,50	0,52	0,50	0,47	0,46	0,55
Revenu du ménage avant impôt	0,76	1,47	2,10	1,32	1,20	1,03	1,57	1,33	1,47	1,85	1,40
Autres recettes monétaires	10,21	23,67	36,13	18,38	21,29	33,66	13,63	26,77	22,55	26,29	19,82
Flux monétaires - biens, prêts et autres dettes	13,75	60,69	99,72	113,35	57,15	31,39	24,83	35,40	27,59	22,70	30,94
Pourcentage :											
Propriétaire du logement au 31 décembre	0,94	1,65	3,00	1,95	1,83	2,20	1,87	1,78	1,53	1,97	1,97
Propriétaires d'une automobile ou d'un camion au 31 décembre	0,60	1,77	1,59	1,37	1,27	1,40	1,23	1,42	1,13	1,09	1,09
Ménages d'une personne	0,62	2,59	3,02	1,31	2,27	0,91	1,39	1,58	1,35	1,86	1,65
Ménages de conjoints	0,45	1,03	1,55	1,13	1,04	0,87	0,93	0,92	0,93	0,98	1,04
Ménages monoparentaux	0,83	2,66	2,35	1,99	2,84	1,11	1,93	2,20	1,54	0,99	1,90
Sans travailleur à temps plein	1,09	2,12	3,25	2,46	2,26	2,26	2,19	2,77	2,54	3,42	2,39
Avec un travailleur à temps plein	1,50	4,98	6,19	4,26	3,95	3,28	2,82	3,85	3,86	3,63	3,73
Avec deux travailleurs ou plus à temps plein	1,92	6,17	7,96	5,67	6,99	4,24	3,48	4,54	5,41	4,78	4,59
Dont l'épouse travaille à temps plein	1,90	5,20	6,97	4,87	5,37	3,86	3,70	4,63	4,90	4,76	4,38
Dont l'époux travaille à temps plein	1,18	3,77	5,46	3,30	3,41	2,87	2,20	2,58	2,44	2,32	2,48
La personne de référence est âgée :											
De moins de 25 ans	9,04	26,41	31,64	19,29	17,85	22,08	17,55	19,22	12,49	16,71	27,07
Entre 25 et 44 ans	1,13	3,02	4,13	3,41	2,86	2,34	2,25	2,86	2,58	2,46	2,50
Entre 45 et 64 ans	1,13	2,62	3,90	2,96	2,79	2,14	2,29	2,87	2,70	3,25	2,43
De 65 ans et plus	1,34	3,43	3,71	2,98	2,31	2,62	2,78	2,40	2,34	3,02	3,09
Dépenses totales	0,68	1,36	2,42	1,50	1,43	1,09	1,40	1,35	1,29	1,41	1,39

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Consommation courante totale	0,59	1,34	2,48	1,59	1,37	1,03	1,18	1,29	1,21	1,47	1,20
Alimentation	0,57	1,32	2,09	1,26	1,25	1,05	1,14	1,19	1,33	1,21	1,30
Aliments achetés au magasin Localement ou lors de voyages d'une journée	0,57	1,27	1,88	1,13	1,23	1,12	1,13	1,30	1,38	1,29	1,27
Lors d'un séjour de plus d'une journée en dehors du foyer	4,32	16,14	23,36	9,81	15,80	11,44	8,49	7,52	8,32	7,30	6,90
Pension versée à des ménages privés	15,56	31,72	28,85	27,79	19,73	13,39	33,98	27,93	24,83	19,76	28,59
Pension de jour et repas du midi des enfants	12,43	47,59	29,27	32,80	17,95	13,23	36,51	37,61	27,60	22,03	36,28
Lors d'un séjour de plus d'une journée en dehors du foyer	27,70	37,92	72,71	44,36	60,69	42,42	42,44	42,32	44,36	38,24	43,24
Aliments achetés au restaurant	1,48	4,23	4,93	3,60	3,61	2,89	2,85	2,90	3,18	3,25	3,30
Logement	0,79	2,12	2,99	1,88	1,77	1,57	1,48	1,84	1,99	1,84	1,64
Résidence principale	0,80	2,22	3,03	1,83	1,70	1,58	1,47	1,92	1,96	1,97	1,69
Logement loué par l'occupant	2,23	7,61	9,40	5,47	5,39	3,40	4,36	5,30	4,98	5,53	4,62
Loyer	2,24	7,55	8,58	5,48	5,37	3,42	4,34	5,30	5,04	5,51	4,64
Entretien, réparations et modification payés par le locataire	11,37	35,29	87,12	29,70	32,50	15,11	23,82	37,76	36,53	47,72	21,43
Primes d'assurance des locataires	3,61	16,41	18,39	12,20	12,50	5,34	8,22	9,77	13,99	9,38	8,65
Logement appartenant à l'occupant	1,52	3,93	4,89	3,50	3,37	3,26	2,75	3,23	3,44	3,45	3,08
Versements hypothécaires périodiques	1,99	5,47	6,78	4,29	4,63	4,25	3,69	4,12	5,01	4,59	3,71
Entretien, réparations et remplacements	3,83	6,64	10,45	7,84	8,19	8,71	6,81	8,17	6,87	11,01	7,64
Frais de copropriété	8,11	78,02	64,71	36,89	49,75	24,03	12,90	27,17	20,54	14,70	10,89
Taxes foncières	1,29	3,74	4,39	2,90	2,89	2,59	2,28	2,94	3,38	2,64	2,61
Primes d'assurance des propriétaires	1,38	2,82	4,19	3,77	2,96	2,89	2,69	2,67	2,68	3,82	2,73
Autres dépenses pour logement appartenant à l'occupant	6,35	12,94	18,47	19,19	12,58	12,85	11,51	20,93	11,51	12,05	10,89
Commissions pour transaction immobilière	11,02	36,63	28,34	37,36	32,29	27,23	18,58	38,83	25,65	22,10	18,46
Frais de notaire ou d'avocat reliés au(x) logement(s)	7,47	18,32	21,83	16,73	15,56	14,98	13,27	18,51	15,21	14,10	13,51
Primes d'assurance hypothécaire	4,36	10,44	10,66	7,05	8,03	7,98	8,58	8,09	10,94	10,27	9,39
Frais d'évaluation, d'arpentage et pénalités hypothécaires	10,29	22,87	37,26	45,81	26,42	21,34	20,69	43,61	33,04	21,22	19,10
Droits de cession immobilière et frais d'enregistrement foncier	10,23	24,82	18,05	23,17	29,93	18,92	15,05	19,73	19,96	14,57	21,25
Eau, combustible et électricité	0,88	1,61	2,09	1,87	1,60	1,62	1,82	1,93	1,54	1,77	1,67
Eau et égouts	2,59	8,18	11,05	6,81	7,32	16,42	4,77	3,08	3,71	3,70	5,32
Combustibles (ex. mazout, essence)	1,38	4,94	3,12	3,52	5,68	5,73	2,32	3,50	2,30	2,61	2,93
Électricité	1,09	2,01	2,05	1,96	1,65	1,70	2,56	2,67	2,04	1,90	1,98

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Autres logements	3,35	6,94	9,99	10,42	9,00	7,67	6,06	7,20	6,80	6,72	6,91
Maison de villégiature possédée	7,49	12,45	24,08	17,43	15,98	18,02	12,66	12,91	15,89	16,34	13,63
Entretien, réparations et remplacements	17,65	20,00	61,68	28,02	37,70	42,34	27,04	21,61	48,67	26,62	32,23
Taxes foncières et frais d'égouts	7,03	16,66	16,86	12,38	12,94	15,15	12,15	15,79	13,23	14,65	13,92
Primes d'assurance	8,43	14,64	20,67	15,78	14,96	14,48	15,45	14,75	16,42	23,48	16,11
Électricité, eau et combustible	10,17	16,96	28,38	20,03	17,69	16,13	18,38	21,56	16,64	22,82	18,05
Autres dépenses pour maison de villégiature possédée	15,29	45,82	94,23	32,66	37,70	31,21	24,32	28,52	36,81	46,17	29,22
Hébergement des voyageurs	3,20	8,10	10,67	11,62	10,17	6,94	5,97	6,77	5,39	6,86	7,05
Hôtels et motels	2,90	7,88	10,67	13,52	7,52	6,11	5,58	7,66	5,87	7,21	6,49
Autres logements hors du foyer	9,07	22,10	33,92	22,95	18,61	19,48	15,07	13,73	17,08	19,59	20,49
Entretien ménager	0,90	1,83	3,40	2,57	1,90	1,52	1,76	2,39	1,81	2,01	2,20
Communications	0,82	1,73	2,44	1,79	1,91	1,48	1,63	1,63	1,74	1,99	1,82
Téléphone	0,82	1,63	2,30	1,65	1,77	1,60	1,63	1,50	1,48	1,71	1,95
Achats de téléphones et matériel	3,21	7,97	13,55	7,55	8,45	7,80	5,56	9,04	8,24	7,65	7,24
Services téléphoniques	0,83	1,60	2,28	1,64	1,72	1,68	1,65	1,52	1,50	1,77	1,95
Service téléphonique	0,82	1,63	2,27	1,64	1,72	1,69	1,63	1,51	1,48	1,76	1,92
Installations et réparations	8,75	17,90	18,18	22,95	18,57	12,00	15,75	24,08	24,81	20,41	25,18
Services cellulaires	2,07	4,64	7,09	6,40	5,39	4,48	3,74	5,39	5,76	5,10	4,73
Services Internet	1,58	6,70	7,80	4,73	5,87	3,51	2,95	4,19	5,34	4,18	2,79
Postes et autres services postaux et de communication	2,13	5,35	7,08	4,65	6,36	5,13	4,03	4,72	4,61	4,31	4,36
Frais de garde d'enfants	4,85	11,16	12,59	9,11	9,87	6,47	8,50	11,57	10,04	10,11	15,19
Frais de garde d'enfants à l'extérieur du foyer	5,00	13,71	15,15	9,51	11,86	6,73	8,35	12,53	12,03	11,43	19,51
Garderies	5,64	17,70	17,91	15,18	17,33	7,19	10,56	13,29	14,13	12,07	13,47
Autre garde d'enfants à l'extérieur du foyer	12,00	22,74	29,37	15,78	17,30	16,50	15,64	24,60	19,02	24,81	57,43
Garde d'enfants au foyer	11,36	15,37	29,72	28,40	20,53	15,18	19,64	22,72	19,59	22,45	21,77
Aide domestique et autres services d'entretien	5,40	19,64	33,63	29,80	12,83	10,17	9,06	19,63	15,57	13,41	14,06
Dépenses pour les animaux domestiques	2,72	4,85	7,21	7,45	4,80	5,20	5,30	9,69	6,92	5,56	4,97
Nourriture pour animaux domestiques	3,17	4,77	7,49	6,65	5,15	5,74	6,59	7,89	5,79	7,06	4,69
Achats d'animaux domestiques	10,70	20,27	30,43	46,42	21,48	16,95	22,50	46,69	45,40	16,17	14,81
Achats d'articles pour animaux domestiques	3,40	7,56	10,72	7,89	7,38	6,73	6,95	9,38	8,44	7,59	6,96
Soins vétérinaires et autres services	4,10	10,69	14,06	8,94	6,97	8,10	7,27	9,09	8,95	8,66	7,61
Produits de nettoyage ménagers	1,30	2,25	5,06	2,65	2,19	2,93	2,55	2,70	2,36	2,51	2,78
Articles en papier, emballages pour aliments	1,16	2,14	4,07	2,64	2,25	2,29	2,44	2,93	2,69	2,36	2,24
Papeterie (exclut les fournitures scolaires)	1,97	3,33	6,12	3,56	4,27	4,45	3,80	3,76	4,04	4,44	3,31
Autres articles en plastique	1,25	2,46	4,53	3,11	2,43	2,45	2,66	3,30	3,08	2,61	2,47
Fournitures de jardinage et autres services	2,18	8,86	6,00	6,61	8,67	3,76	4,01	4,87	3,53	6,60	4,33

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Produits de serre et de pépinière, fleurs coupées et plantes décoratives	2,19	7,46	7,55	6,99	5,25	4,18	3,83	5,95	4,00	6,61	4,81
Engrais, terreaux et ingrédients pour traiter le sol	2,94	6,92	11,48	8,16	12,63	7,55	5,28	8,60	6,27	5,68	5,85
Pesticides	4,11	9,29	11,95	10,23	10,60	10,94	7,84	8,30	9,58	12,84	7,22
Services horticoles, déneigement et enlèvement des déchets	4,69	21,02	8,42	12,75	17,50	5,83	9,24	10,57	9,11	16,15	9,38
Autres fournitures ménagères	1,69	3,95	5,34	3,86	3,77	3,46	3,25	5,19	3,76	3,92	3,51
Autre entretien ménager	1,30	2,67	5,70	4,54	2,97	2,45	2,55	3,27	2,40	2,78	2,65
Ameublement et équipement ménagers	1,79	3,56	4,75	5,66	3,90	3,13	3,52	3,85	3,57	3,63	3,68
Ameublement ménager	2,64	4,99	5,70	9,83	6,13	4,48	5,03	5,34	4,71	5,52	5,61
Meubles	3,12	6,70	7,81	12,39	7,74	5,26	6,00	6,78	5,53	6,71	7,18
Carpettes, tapis et sous-tapis	7,86	10,81	17,10	12,05	14,56	17,31	12,67	14,27	17,06	15,28	17,04
Couvre-fenêtres et équipement ménager en matière textile	3,84	5,39	10,98	7,50	8,21	6,11	7,26	8,23	6,26	9,44	7,11
Objets d'art, antiquités et articles décoratifs	5,69	8,99	13,23	15,03	10,68	11,16	10,30	8,33	15,88	9,78	10,77
Oeuvres d'art, sculptures et vases	6,53	14,80	25,38	25,80	19,60	16,70	10,71	12,63	25,53	15,00	16,13
Antiquités	22,70	70,02	37,46	31,49	43,11	29,91	31,79	31,13	47,97	39,45	47,17
Miroirs et cadres pour miroirs et tableaux	5,27	8,63	14,10	8,61	10,80	13,89	8,73	9,53	7,81	11,89	7,75
Équipement ménager	1,89	3,46	6,27	4,79	4,49	3,80	3,77	4,37	4,65	3,93	3,76
Appareils ménagers	2,67	4,82	7,95	5,73	5,40	5,64	5,19	5,97	6,03	5,61	6,25
Climatiseurs d'appartement, humidificateurs et déshumidificateurs portatifs	8,63	20,50	25,33	21,29	15,16	14,46	14,10	20,94	16,64	25,14	25,88
Réfrigérateurs et congélateurs	4,90	9,29	13,17	10,96	12,22	10,27	9,41	11,84	11,72	10,53	12,28
Fourneaux de cuisine et cuisinières	6,69	14,01	19,20	13,80	13,89	12,86	13,86	16,04	15,55	20,59	15,07
Fours à micro-ondes et fours à convection	5,96	13,94	21,09	13,93	12,55	15,30	10,19	13,21	22,10	14,62	14,68
Barbecues au gaz	5,80	11,06	14,43	13,64	11,72	13,94	9,71	11,53	15,41	18,06	14,92
Petit appareils électriques pour la préparation des aliments	2,90	6,15	9,33	5,87	9,74	6,22	5,11	7,10	6,33	7,07	8,39
Machines à laver et sècheuses	5,30	11,08	16,52	13,53	10,83	10,31	11,05	11,48	10,43	11,55	11,61
Aspirateurs et autres appareils de nettoyage de tapis	6,63	14,17	21,85	17,74	17,10	15,12	12,47	13,85	17,44	14,08	11,62
Lave-vaisselle mobiles	12,58	32,66	42,07	32,95	28,41	21,71	25,64	32,18	34,27	29,77	27,23
Machines à coudre	15,03	31,27	39,79	42,61	27,29	34,37	28,82	25,77	26,28	35,17	33,37
Autres appareils et articles électriques	6,38	8,69	10,81	7,18	11,68	7,86	12,94	7,04	9,14	7,78	8,94
Accessoires et pièces pour gros appareils	4,20	8,00	11,93	7,98	8,15	9,69	8,33	6,55	8,13	8,21	5,47
Outils et matériel de maison et d'atelier	3,68	9,20	11,01	8,76	8,88	7,19	7,35	8,51	9,27	9,62	7,57
Outils et matériel électriques	4,17	10,91	13,50	10,87	11,10	8,62	8,27	10,25	12,30	10,49	10,43
Autres outils	5,59	8,39	10,86	10,44	7,64	8,91	10,78	8,20	9,17	17,50	7,07
Outils et matériel de pelouse, de jardinage et de déneigement	5,05	10,61	18,80	15,42	12,30	11,35	9,53	15,93	14,28	14,49	8,40

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Matériel de pelouse et de jardinage mécanique	8,04	16,72	25,97	26,05	18,37	17,63	15,49	22,59	23,91	23,07	14,90
Chasse-neige	14,78	18,79	40,12	19,45	18,63	27,86	27,39	29,74	46,61	37,42	55,22
Autres outils et équipements de pelouse, de jardinage et de déneigement	3,50	7,60	12,29	9,14	7,78	9,63	6,35	6,72	6,70	7,41	6,30
Lampes et abat-jour	4,72	10,28	11,87	9,90	10,38	10,19	8,16	10,19	10,27	10,26	10,09
Ustensiles de cuisine et de cuisson non électriques	2,94	6,89	10,43	6,21	6,92	5,17	6,14	7,18	6,56	7,51	5,69
Articles de table, couverts et couteaux	4,89	10,81	16,96	13,48	12,38	11,19	8,62	12,91	14,06	10,33	7,84
Matériel de nettoyage non électrique	2,06	3,71	5,87	4,99	7,59	4,01	3,85	4,97	4,18	4,98	5,04
Bagage	4,26	9,76	14,36	10,89	12,19	10,50	7,87	10,28	10,77	8,40	9,07
Matériel de sécurité au foyer	11,74	12,99	27,73	22,64	13,36	14,73	22,90	24,51	12,96	19,15	22,00
Autres équipements, pièces et accessoires ménagers	3,41	6,66	9,47	6,75	6,99	7,83	6,33	7,31	6,91	7,21	8,28
Entretien et réparations de meubles et d'équipement	4,13	15,98	12,52	10,65	10,62	8,95	7,62	8,70	5,92	8,04	6,58
Meubles, tapis et équipement ménager en matière textile	6,42	23,39	16,65	16,23	19,69	14,62	11,54	12,27	8,20	10,29	7,85
Gros appareils ménagers	4,50	15,34	17,67	13,23	11,83	8,78	8,05	12,50	11,62	12,76	11,90
Autres entretiens et réparations de meubles et d'équipement	9,07	32,96	32,22	28,55	19,48	22,15	16,60	17,34	17,31	18,55	16,81
Services reliés à l'ameublement et à l'équipement	4,41	23,70	22,00	12,96	14,95	12,79	6,26	13,24	9,91	13,46	10,14
Location de matériel de chauffage	5,64	26,51	48,14	17,19	23,33	35,24	5,98	68,83	14,48	61,61	38,40
Autres services reliés à l'ameublement et à l'équipement	5,96	28,91	22,59	16,38	20,61	12,01	11,47	13,36	11,68	13,07	10,69
Vêtements	1,14	2,47	3,58	2,42	2,55	1,99	2,20	2,54	1,97	2,81	2,94
Vêtements pour femmes et filles (4 ans et plus)	1,40	2,86	4,35	2,97	2,97	2,40	2,73	3,11	2,36	3,60	3,57
Vêtements	1,52	3,47	4,78	3,30	2,97	2,73	2,97	3,37	2,69	3,74	3,93
Chaussures	1,47	3,14	3,40	3,24	3,05	2,55	2,87	3,17	2,71	3,53	3,57
Accessoires	2,48	5,05	8,49	5,70	5,07	3,96	4,93	5,89	5,20	6,75	4,97
Bijoux et montres	5,63	8,62	10,63	10,33	11,39	9,41	10,25	10,65	11,60	12,03	11,23
Cadeaux vestimentaires offerts à des personnes autres que les membres du ménage	2,68	4,73	9,78	5,34	6,30	6,44	4,41	5,34	5,44	10,32	6,82
Vêtements pour hommes et garçons (4 ans et plus)	1,28	3,11	3,99	2,80	2,94	2,47	2,40	3,09	2,60	3,24	3,61
Vêtements	1,50	3,48	4,60	3,47	3,60	2,83	2,87	3,57	3,04	3,52	4,05
Chaussures	1,39	3,62	3,75	3,09	2,97	2,96	2,55	3,76	2,81	3,35	3,44
Accessoires	2,50	6,42	10,49	5,40	6,53	4,98	4,53	5,67	5,44	5,81	6,81
Bijoux et montres	5,93	10,73	16,34	14,21	13,84	13,91	10,90	16,33	19,36	12,72	14,72
Cadeaux vestimentaires offerts à des personnes autres que les membres du ménage	2,51	5,57	7,94	5,29	6,44	5,56	4,52	6,30	5,46	7,46	5,66
Vêtements pour enfants (moins de 4 ans)	3,32	5,90	8,49	7,43	7,72	5,92	6,49	5,75	6,45	6,72	6,22
Vêtements et couches en tissu	5,95	9,82	12,19	13,04	12,82	9,24	11,47	9,13	12,35	10,11	12,64

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Chaussures	5,95	10,86	13,67	16,18	16,01	9,90	11,12	11,78	14,26	15,40	12,08
Cadeaux vestimentaires offerts à des personnes autres que les membres du ménage	3,27	7,34	12,30	9,05	7,88	7,43	6,13	7,92	6,38	8,28	5,56
Tissus pour vêtements et autres articles et services	2,05	6,81	7,17	6,13	4,94	4,49	3,52	5,47	4,57	4,48	4,76
Tissus pour vêtements (à l'exclusion des textiles domestiques)	5,81	16,40	19,90	19,60	12,26	13,54	10,86	15,54	11,37	10,15	14,37
Menus articles	5,06	9,37	12,08	11,29	9,28	13,62	9,94	14,96	8,06	12,62	8,04
Fil à tricoter (sauf le fil d'artisanat)	8,12	11,71	14,93	16,69	13,19	28,37	14,46	25,63	12,82	23,01	13,62
Fil et autres menus articles de couture	4,72	9,88	11,92	12,29	10,92	8,05	9,59	10,51	7,74	14,01	7,06
Services	2,32	10,73	8,15	6,92	5,75	5,09	3,85	5,61	5,73	5,36	5,19
Confection, coupe, entreposage et autres services vestimentaires	7,36	14,33	24,15	18,02	18,75	13,31	16,12	16,58	13,92	15,15	13,32
Service de blanchisserie et de nettoyage à sec	3,21	16,77	10,35	8,68	8,57	7,26	5,12	9,24	7,55	7,38	7,27
Buanderie et nettoyage à sec libre-service	4,46	21,85	15,74	12,30	11,49	10,76	6,86	9,92	13,59	10,43	9,54
Entretien, réparation et retouche	4,01	10,20	15,77	9,89	9,14	6,97	7,67	9,64	7,46	11,80	7,10
Transport	1,41	3,41	4,59	4,00	3,30	2,98	2,62	3,52	3,67	4,41	2,85
Transport privé	1,53	3,56	4,50	4,15	3,43	3,21	2,88	3,78	3,81	4,59	3,00
Achat d'automobiles et de camions	3,43	8,07	9,53	8,30	8,08	7,69	6,58	9,03	7,91	8,91	7,11
Automobiles	4,25	10,58	10,93	9,69	10,21	9,67	7,67	10,69	10,86	10,10	9,74
Camions (y compris les fourgonnettes)	5,35	12,75	15,66	14,11	14,40	12,20	11,18	12,92	10,97	13,51	10,65
Vente séparée d'automobiles et camions	-8,97	-34,35	-27,89	-22,17	-23,11	-17,01	-22,01	-19,87	-22,17	-21,21	-17,32
Achat d'accessoires d'automobile	7,90	16,89	37,15	16,28	19,86	12,98	19,47	14,48	11,47	12,81	10,48
Location d'automobiles et de camions (à court et à long terme)	3,86	9,31	13,21	10,38	9,09	6,34	7,14	13,63	14,48	12,57	11,16
Automobiles et camions loués (à court terme)	5,87	17,39	23,78	14,43	13,72	23,01	8,63	11,87	16,75	10,70	10,49
Automobiles	6,87	19,38	23,37	17,54	15,76	26,34	9,88	13,64	18,55	11,33	12,13
Frais de location (inclut l'assurance et le kilométrage)	6,83	19,30	23,03	19,14	16,78	24,94	10,42	13,20	19,29	11,98	11,86
Essence et autres carburants	8,84	20,08	30,31	19,28	19,09	31,39	13,76	23,12	21,11	14,06	13,72
Autres frais pour automobiles loués	23,08	57,54	62,15	71,44	40,42	49,49	39,97	53,52	42,83	29,72	38,78
Camions (y compris les fourgonnettes)	10,17	44,75	59,75	26,64	29,38	22,29	17,50	25,46	37,53	28,57	19,28
Frais de location (y compris l'assurance et le kilométrage)	10,18	39,78	59,63	28,58	29,25	23,04	17,85	25,53	34,56	28,08	18,98
Essence et autres carburants	11,85	64,48	64,48	27,48	31,98	25,60	21,26	27,95	45,69	32,78	22,27
Autres frais pour camions loués	39,77	101,55	101,85	46,93	48,66	51,76	47,71	73,65	68,88	57,59	53,97
Frais de location (à long terme) pour automobiles et camions	4,23	9,78	13,82	10,99	9,60	6,57	7,91	15,23	16,20	14,78	13,38

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Frais de location (à long terme) pour automobiles et camions	4,17	9,76	13,45	11,13	9,55	6,65	7,91	14,96	17,36	13,62	11,81
Autre frais de location (à long terme) pour automobiles et camions	14,49	40,77	44,76	40,54	38,81	30,51	21,19	40,54	34,06	55,55	27,88
Utilisation de l'automobile et du camion achetés ou loués	0,95	1,97	2,91	2,12	1,76	1,95	1,92	1,93	1,76	2,14	1,66
Essence et autres carburants	1,18	2,60	3,73	2,41	2,32	2,28	2,44	2,37	2,25	2,95	2,05
Pneus, batteries et autres pièces et fournitures	2,47	4,27	6,18	3,86	4,47	4,64	5,09	5,84	4,68	6,49	5,84
Réparations et entretien	2,14	5,77	7,18	5,22	4,82	4,24	4,11	6,22	5,18	5,67	3,97
Stationnement et location de garage	4,55	20,14	30,87	12,42	16,81	10,34	7,80	8,58	9,28	9,64	8,21
Au domicile (non compris dans le loyer)	11,54	99,70	91,42	29,05	53,26	23,97	19,21	26,34	36,97	30,75	25,18
Stationnement hors du domicile	4,87	19,88	32,06	13,23	17,34	11,66	8,29	9,12	9,58	10,01	8,53
Cours de conduite	10,71	24,48	21,80	21,38	21,48	20,35	17,73	31,97	46,09	15,52	18,40
Permis de conduire et examens	2,19	6,53	6,71	7,58	5,48	2,84	6,55	2,21	4,72	7,71	8,10
Primes d'assurance publique et privée pour véhicules	1,19	2,30	3,24	3,08	2,00	2,00	2,12	2,48	6,16	2,41	3,34
Frais d'immatriculation (incluant les primes d'assurance versées avec les frais d'immatriculation)	1,84	1,81	3,83	4,31	3,14	1,73	2,08	8,15	2,28	2,52	5,07
Autres frais d'utilisation d'automobile et de camion	9,73	19,15	7,91	8,98	8,46	11,64	8,66	11,42	6,48	7,96	39,84
Transport public	2,58	6,92	13,71	7,24	8,07	5,93	4,49	5,65	8,49	7,37	4,48
Autobus, métro, tramway et train de ville ou de banlieue	3,29	19,57	52,83	10,45	19,43	5,65	5,25	9,23	8,86	7,19	7,01
Taxi	4,65	12,36	18,27	10,19	12,75	10,04	8,65	7,65	12,29	11,57	13,65
Avion	4,11	10,02	15,48	12,02	11,99	11,94	7,37	7,56	12,05	9,78	6,54
Train	9,63	32,65	41,83	34,34	33,06	19,56	13,68	25,04	32,81	41,12	21,89
Autocars interurbains	6,33	16,11	31,56	35,39	15,71	15,23	11,33	14,78	12,07	12,59	11,95
Autres moyens de transport	5,02	11,29	24,74	11,23	17,89	12,83	9,89	14,94	15,11	14,61	8,90
Services de déménagement, d'entreposage et de livraison	9,33	29,56	37,35	25,02	22,36	16,70	15,25	21,29	19,36	36,82	17,08
Soins de santé	1,54	2,74	3,87	3,22	2,89	2,11	4,04	3,28	4,39	2,69	2,63
Frais directs engagés par le ménage	2,10	3,62	4,36	4,49	3,98	2,85	4,83	3,54	3,36	3,80	3,52
Articles de soins de santé	5,61	24,19	20,35	13,42	21,39	10,18	9,50	19,95	14,55	18,58	16,20
Médicaments et produits pharmaceutiques	1,93	4,57	5,00	5,36	4,71	3,60	4,51	3,99	4,09	4,94	3,56
Prescrits	2,60	5,51	6,25	7,18	6,23	4,34	7,09	3,94	4,60	7,50	5,14
Autres médicaments et produits pharmaceutiques	2,54	5,41	8,00	5,76	3,97	4,52	5,14	7,91	7,14	5,20	4,21
Soins médicaux	23,91	25,96	23,58	30,09	15,29	21,96	44,13	78,35	32,05	32,56	23,38
Autres praticiens de la santé	5,19	15,80	22,75	33,17	15,34	11,50	9,47	11,49	18,88	11,62	11,54
Articles et services pour soins des yeux	2,43	6,97	7,20	6,06	5,25	4,23	5,54	5,50	5,58	4,70	4,58
Articles prescrits pour les soins des yeux	2,34	5,42	6,28	6,41	5,98	4,63	4,98	5,20	5,40	4,68	4,73
Autres articles pour les soins des yeux	3,75	10,27	14,35	10,27	11,42	8,66	6,68	10,60	8,94	8,17	9,72

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Services pour soins des yeux (ex. chirurgie, examens)	11,35	23,33	21,22	17,94	9,83	13,04	29,95	21,28	18,99	17,13	14,43
Soins dentaires	2,90	7,03	9,84	5,89	7,65	5,72	5,54	6,56	7,22	7,15	5,71
Soins hospitaliers	48,04	39,00	88,56	42,56	51,69	48,24	66,76	40,91	29,79	43,22	49,52
Autres services médicaux	14,74	13,42	22,90	38,59	26,62	15,03	25,89	16,93	32,26	16,93	23,95
Primes d'assurance-maladie	1,81	4,35	6,54	4,74	3,82	2,92	5,80	5,58	14,00	3,24	3,83
Régime d'assurance- hospitalisation et frais de médicaments	2,27	22,63	23,11	10,64	17,44	4,17	20,12	15,42	16,90	3,03	3,43
Régime privé d'assurance- maladie	2,45	4,44	6,76	5,29	4,14	3,96	6,08	5,94	15,12	6,15	6,93
Régime privé d'assurance- maladie (ex. différence entre chambre privée et semi-privée, régimes prolongés d'ass, complémentaire, d'ass, médicaments)	2,85	4,84	8,54	6,10	4,81	4,29	7,47	6,30	6,00	7,91	10,46
Régime privé d'assurance- dentaire	5,71	10,21	20,08	12,87	25,64	15,54	13,34	12,15	25,56	12,58	8,86
Régime privé d'assurance- accident ou invalidité	4,82	10,20	11,77	12,63	9,78	11,07	9,44	11,57	31,63	11,46	10,50
Soins personnels	1,05	2,33	3,35	2,28	2,25	1,96	2,04	2,37	2,02	2,17	2,94
Articles et accessoires de soins personnels	1,32	2,53	3,92	3,08	2,82	2,37	2,61	3,35	2,73	2,39	3,75
Produits de soins de santé	1,49	2,94	4,38	3,26	3,14	2,67	2,87	3,70	2,91	2,94	4,81
Couches jetables	4,31	10,34	11,63	12,48	9,35	8,84	8,29	9,01	8,81	8,63	11,26
Appareils électriques de coiffure et de soins personnels	3,54	7,63	11,46	7,76	9,20	8,89	6,73	9,98	7,14	7,01	7,22
Autres articles et accessoires de soins personnels	2,35	4,78	6,44	4,90	5,17	5,02	4,68	5,22	7,12	4,44	4,59
Services de soins personnels	1,34	2,96	4,40	2,57	2,89	2,48	2,54	2,83	2,53	3,05	3,95
Coiffure	1,22	2,75	4,24	2,51	2,60	2,34	2,43	2,63	2,41	2,71	2,66
Autres services de soins personnels	4,45	13,14	13,56	9,54	13,30	7,06	7,39	8,86	9,02	8,98	16,74
Loisirs	1,50	4,56	5,43	3,43	3,55	2,86	2,92	3,71	2,74	4,19	2,85
Matériel de loisirs et services connexes	1,57	5,05	6,25	3,95	4,16	3,16	3,04	3,46	3,60	3,74	3,24
Matériel de sport et d'athlétisme	3,13	9,33	12,59	10,18	10,62	7,84	5,50	7,08	6,71	6,71	7,66
Matériel de terrain de jeux, piscines hors-terre et accessoires	8,21	23,46	28,43	22,82	16,52	16,44	14,28	17,14	18,15	18,82	17,24
Jouets et véhicules pour enfants	2,60	5,97	9,51	6,58	7,01	5,46	4,96	5,85	5,49	6,04	4,93
Jeux électroniques et pièces connexes	3,76	9,47	13,57	7,98	9,96	8,19	6,96	9,78	7,34	7,78	8,00
Location de jeux vidéo	4,89	12,98	17,99	10,30	15,02	12,71	9,36	12,22	10,50	10,10	11,47
Matériel d'artiste et nécessaires pour travaux manuels ou bricolage	6,03	43,69	21,28	9,51	11,04	11,31	8,74	12,05	11,19	25,50	8,37
Matériel et fournitures informatiques	2,82	9,27	13,81	7,52	8,20	6,94	5,09	6,76	6,50	6,37	5,27
Matériel informatique	3,47	11,24	16,14	9,61	9,90	9,16	6,12	7,94	8,22	7,96	6,55
Neuf	3,61	12,06	17,50	10,03	10,52	9,68	6,34	8,29	8,57	8,46	6,93

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Usagé	11,07	27,65	35,27	23,66	22,44	27,34	18,28	23,54	29,59	19,34	20,80
Logiciels	5,72	20,55	22,67	12,16	15,45	13,80	10,94	14,34	11,56	11,16	8,75
Fournitures informatiques et autres matériels	3,20	6,72	9,09	5,57	6,25	7,33	6,04	5,68	5,63	6,70	5,05
Matériel et service photographiques	2,49	5,95	7,40	7,17	5,43	5,46	4,89	5,23	5,41	4,27	4,39
Appareils photo et accessoires	4,90	12,25	17,83	14,62	11,67	11,40	9,37	10,73	11,89	9,32	8,28
Pellicules et traitement	2,32	4,25	7,57	6,46	4,59	4,37	4,76	4,71	3,88	4,01	3,53
Services de photographes et autres services photographiques	4,94	14,67	12,71	10,44	14,45	17,31	8,71	10,79	12,58	7,36	10,83
Instruments de musique, pièces et accessoires	9,48	22,12	21,56	16,41	23,99	18,31	19,85	16,50	19,84	17,07	20,55
Articles de collectionneurs (ex. timbres et pièces de monnaie)	10,25	46,75	29,98	36,25	20,68	24,33	19,82	35,54	23,54	32,85	20,21
Matériel et accessoires de camping et de pique-nique (exclut les BBQ)	4,34	10,52	17,70	8,83	8,71	8,41	9,51	10,99	10,80	7,86	8,41
Pièces et fournitures pour matériel de loisir	5,52	10,74	24,53	20,11	11,88	7,33	10,87	11,97	14,52	17,02	11,20
Location, entretien et réparation de matériel	9,37	32,11	39,56	33,22	26,69	17,46	20,24	19,78	27,83	15,98	21,97
Véhicules de plaisance et services connexes	5,95	13,34	27,64	15,67	12,07	11,32	13,14	12,46	11,34	16,33	14,20
Achats de véhicules de plaisance	8,09	16,75	37,50	22,94	17,27	14,65	19,13	15,57	16,02	20,91	21,63
Bicyclettes, pièces et accessoires	6,86	13,81	24,28	15,20	16,43	13,82	13,54	14,72	15,24	17,67	12,82
Autres véhicules de plaisance et moteurs hors-bord	9,12	17,10	43,35	25,45	18,89	16,67	22,49	16,48	17,76	22,60	24,81
Roulottes	20,82	41,68	99,76	98,62	61,98	29,95	76,11	40,12	61,32	42,95	60,52
Tentes-roulottes	31,63	100,39	83,67	68,35	73,67	71,06	52,29	69,92	170,17	68,86	71,64
Motocyclettes	28,47	64,90	82,42	94,19	66,11	39,65	97,71	48,54	51,03	34,89	399,28
Motoneiges	17,11	19,93	66,86	91,36	40,17	42,81	44,22	29,61	29,36	50,13	47,47
Roulottes motorisées	29,90	74,70	0,00	0,00	100,64	99,05	60,11	61,78	62,14	46,11	55,43
Campeuses	35,96	65,05	143,88	102,42	99,31	0,00	100,71	72,40	102,65	55,05	59,91
Bateaux	28,57	45,90	-179,26	105,43	70,15	66,03	54,74	38,65	43,30	69,23	65,03
Moteurs hors-bord et motomarines	28,56	42,67	0,00	62,37	87,00	78,32	48,29	57,89	55,28	63,25	72,53
Véhicules tout-terrains	15,21	21,42	60,83	28,42	25,20	35,36	31,48	60,57	32,62	30,43	38,93
Autres achats de véhicules de plaisance	139,02	45,17	0,00	64,91	64,79	70,98	44,09	404,92	58,80	111,69	213,26
Utilisation de véhicules de loisirs	4,78	9,89	17,72	10,16	8,36	9,92	10,00	9,10	9,83	9,77	10,30
Entretien et réparations de bicyclettes	7,01	35,41	33,62	33,27	34,27	12,11	15,77	17,93	18,97	16,65	13,48
Dépenses pour la location à court et à long termes des véhicules de plaisance	14,09	47,19	98,81	30,54	46,76	35,03	25,76	29,27	43,44	30,80	27,49
Essence et autres carburants	7,47	9,45	18,13	13,81	11,89	20,59	14,22	11,59	9,55	16,61	17,36
Fournitures et pièces	7,81	14,13	28,81	16,99	14,69	14,24	18,31	18,21	15,39	21,90	15,42
Travaux d'entretien et de réparation	8,99	19,65	32,71	20,16	19,68	19,22	17,84	32,91	16,86	16,73	18,51
Primes d'assurance	5,73	20,94	32,08	14,55	10,00	10,05	11,05	10,38	11,17	12,04	13,19
Frais d'immatriculation et de permis	6,04	25,91	17,59	12,11	8,17	9,97	16,69	15,87	14,45	10,79	17,74

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Autres dépenses pour l'utilisation de véhicules de plaisance	13,22	32,41	58,57	28,84	21,56	23,46	22,32	27,72	32,98	28,00	23,40
Matériel et services de divertissement au foyer	4,27	4,80	7,43	4,83	4,98	3,83	9,77	5,21	4,65	5,15	4,59
Équipement	5,17	5,93	9,11	6,01	6,18	4,71	11,47	5,97	5,65	5,97	5,79
Audio (ex. radio, lecteurs CD, haut-parleurs)	15,93	9,76	14,53	12,13	11,12	11,55	31,85	14,39	12,11	14,84	14,79
Cassettes audio et vidéocassettes préenregistrées, disques compacts et DVD	2,59	6,58	9,51	8,00	7,61	4,75	5,22	9,60	6,69	5,33	5,79
Cassettes et vidéocassettes vierges	3,36	8,02	19,56	9,86	9,55	6,89	6,60	12,31	7,41	8,69	6,89
Téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes et autres ensembles vidéo/télévision	3,90	10,47	12,56	8,50	9,53	7,42	7,69	7,01	8,44	8,16	7,59
Autre matériel de divertissement au foyer	5,77	13,09	20,09	14,23	15,78	12,64	10,89	10,93	13,70	11,73	11,50
Services	2,07	7,12	7,44	5,31	5,86	4,06	4,21	5,05	5,50	4,53	5,27
Location de vidéocassettes et DVD	2,15	7,18	7,77	5,60	5,22	4,39	4,36	5,27	5,63	4,71	4,92
Location de matériel de divertissement au foyer	23,73	61,94	49,31	41,01	73,47	44,77	34,66	43,50	43,71	49,90	61,56
Entretien et réparation d'équipement de divertissement au foyer	6,00	19,16	35,66	15,22	24,32	12,39	12,41	17,25	13,65	12,76	14,04
Services de loisir	1,75	3,92	3,98	3,48	3,42	3,91	3,15	3,38	3,00	4,55	3,43
Spectacles	1,04	1,95	3,03	2,02	1,82	1,76	2,14	2,37	2,14	2,19	2,11
Cinémas	2,28	6,67	8,75	5,02	5,29	4,31	4,40	4,98	6,39	4,27	5,13
Événements sportifs (comme spectateur)	6,24	14,35	14,26	13,52	13,16	9,26	12,59	7,72	10,23	12,84	9,09
Spectacles en salle	3,03	7,87	10,52	7,95	10,84	4,80	5,53	6,98	5,87	6,52	6,46
Admission aux musées et autres activités	3,31	11,73	14,53	6,68	9,78	6,94	5,56	9,56	7,99	7,93	10,03
Frais de location pour télédistribution (câble) et pour la diffusion par satellite	0,98	2,01	2,40	2,28	1,92	2,18	1,96	2,54	1,96	2,06	2,07
Frais de location pour télédistribution (câble)	1,43	3,10	5,36	3,27	3,18	3,13	2,88	3,14	3,24	3,19	2,47
Frais de location pour la diffusion par satellite	3,21	6,32	10,58	6,74	5,85	6,76	6,99	7,63	5,02	7,20	8,77
Utilisation d'établissements récréatifs	2,77	9,47	10,31	7,47	6,54	6,90	4,67	5,88	5,05	8,06	5,10
Adhésion et frais pour usage unique d'établissements sportifs et récréatifs	2,97	10,04	10,62	8,33	6,87	5,79	5,21	7,16	5,79	9,02	5,60
Cotisations et droits d'établissements sportifs et récréatifs	3,29	11,06	11,85	8,75	7,95	6,71	5,57	6,61	6,82	10,72	6,93
Cotisations pour usage unique d'établissements sportifs et récréatifs	5,73	20,24	15,12	19,07	13,60	11,43	10,74	16,36	9,92	10,52	8,00
Jeux électroniques, machines à boules et jeux dans les foires	8,60	17,30	29,20	12,19	18,31	17,37	15,05	27,09	17,59	27,19	14,22
Camps pour enfants	8,35	35,21	22,56	14,51	24,50	23,86	11,84	11,36	17,70	14,16	11,84
Voyages à forfait	5,46	23,01	24,88	17,03	16,76	12,02	8,99	13,45	13,32	13,92	11,30

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Autres services récréatifs	18,69	7,99	30,37	19,63	12,93	16,00	39,26	16,58	16,86	26,66	13,60
Matériel de lecture et autres imprimés	1,77	3,91	4,47	3,71	3,50	4,06	3,18	3,48	3,64	3,46	4,71
Journaux	2,16	4,09	4,69	4,47	3,44	3,57	4,54	3,44	3,39	3,37	3,82
Revue et périodiques	2,50	6,53	7,95	5,18	5,87	4,57	4,99	5,43	4,57	7,04	4,70
Livres et brochures (à l'exclusion des livres scolaires)	3,30	7,25	7,27	6,48	7,44	10,43	5,17	5,90	6,98	5,35	7,21
Cartes géographiques, partitions et autres imprimés	5,03	16,31	20,91	14,01	16,43	18,05	7,76	11,42	11,82	10,71	11,33
Services reliés au matériel de lecture (ex. reproduction, frais de bibliothèque)	10,68	15,24	35,01	14,15	18,75	15,86	11,56	19,76	13,36	8,76	39,89
Éducation	3,79	7,39	19,72	10,06	8,08	5,87	7,16	7,66	6,49	7,03	6,85
Fournitures	4,09	8,62	16,37	10,13	7,93	6,52	8,42	10,09	8,88	5,91	10,41
Prématernelle, maternelle, primaire et secondaire	3,09	4,63	7,51	5,74	6,23	5,50	6,97	6,21	4,90	6,24	6,33
Postsecondaire	7,20	18,43	33,29	22,27	17,09	13,20	13,14	23,38	20,48	11,95	17,36
Manuels	4,13	6,97	17,42	10,75	10,28	6,80	8,34	10,58	10,04	8,83	8,67
Prématernelle, maternelle, primaire et secondaire	6,82	6,22	42,98	29,87	22,81	6,86	21,58	34,74	16,03	13,92	17,60
Postsecondaire	4,48	9,57	17,95	11,09	10,84	8,94	8,50	11,07	10,67	9,75	9,17
Frais de scolarité	4,78	9,27	22,45	11,87	9,85	7,90	8,79	10,01	7,92	8,61	8,61
Prématernelle, maternelle, primaire et secondaire	15,23	42,18	35,15	55,62	64,26	14,40	25,02	18,68	19,97	13,66	28,76
Postsecondaire	4,94	9,84	23,42	12,02	9,46	9,34	9,31	11,79	8,58	9,59	8,95
Autres cours et leçons (à l'exclusion des cours de conduite)	5,04	10,97	14,12	13,85	12,03	9,50	9,14	9,41	12,77	10,41	9,94
Autres services éducatifs	17,46	60,45	76,70	40,59	54,45	61,79	30,10	23,14	59,78	30,44	27,63
Produits de tabac et boissons alcoolisées	1,57	4,29	6,38	3,91	3,86	3,01	3,18	4,82	4,04	4,19	3,94
Produits de tabac et articles pour fumeurs	2,28	6,01	8,65	4,96	5,37	4,49	4,87	6,63	5,76	4,83	6,15
Cigarettes, cigares et tabac	2,29	6,15	8,69	4,97	5,41	4,51	4,90	6,70	5,80	4,84	6,17
Allumettes et autres articles pour fumeurs	7,77	16,33	14,52	10,63	17,58	15,05	13,98	16,43	18,76	23,43	28,73
Boissons alcoolisées	1,93	4,64	9,04	6,10	4,39	3,99	3,63	5,20	4,05	5,86	3,83
Servies dans des établissements licenciés	3,50	10,73	16,04	10,17	8,24	9,07	6,14	7,75	7,02	8,49	5,89
Achetées au magasin	1,96	4,26	7,22	5,87	4,73	3,55	3,77	5,56	5,05	5,86	4,70
Boissons alcoolisées confectionnées par le ménage	6,88	15,52	28,57	23,34	17,52	24,33	11,77	26,66	15,17	14,36	12,55
Jeux de hasard (net)	8,66	7,14	11,14	7,72	9,64	9,41	18,53	9,02	15,32	15,84	12,04
Billets de loteries sous administration publique	3,67	5,19	9,71	6,58	5,44	6,26	8,09	7,72	5,98	7,24	5,83
Casinos, machines à sous et appareils de loterie vidéo	20,00	24,85	23,04	26,77	24,39	18,40	36,62	12,29	26,84	23,43	24,22
Bingos	12,01	12,80	26,58	21,00	19,83	29,39	24,29	18,28	21,37	24,08	26,53
Billets de loterie et tirages non organisés par le gouvernement	15,70	10,34	16,19	8,85	9,49	18,74	27,08	16,21	6,39	10,79	8,82
Gains de jeux du hasard	-7,50	-14,10	-35,17	-22,84	-11,14	-11,88	-15,09	-11,18	-18,82	-12,81	-11,41

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Dépenses diverses	3,03	7,10	8,40	5,76	9,90	5,26	6,15	5,10	5,08	8,02	5,89
Dépenses sur autre propriété possédée	11,23	31,95	20,63	26,61	32,98	22,30	20,86	23,25	24,95	31,14	21,83
Honoraires d'avocat et de notaire non liés au logement	10,78	30,57	45,35	19,71	42,22	18,07	19,76	26,88	19,07	20,96	25,22
Services financiers	3,45	8,35	7,81	8,37	5,90	4,48	6,84	4,20	6,83	11,11	5,80
Frais de services bancaires	1,64	3,68	5,35	3,41	4,72	3,27	3,38	4,29	4,31	2,82	3,63
Commissions provenant d'actions et d'obligations	11,63	40,60	42,19	47,88	26,32	25,17	22,96	20,73	24,91	21,88	19,54
Frais de courtage	15,90	53,39	49,19	24,90	37,31	21,64	25,31	15,14	28,82	42,22	26,65
Autres services financiers	3,50	11,50	14,58	7,99	9,86	6,06	6,91	8,27	10,26	8,00	8,22
Cotisations syndicales et professionnelles	2,40	9,43	15,71	6,08	7,54	4,56	5,13	6,06	6,48	6,23	4,91
Contributions et cotisations à des clubs sociaux et d'autres organisations	6,40	13,33	20,28	9,38	13,22	16,08	11,25	17,96	12,43	13,78	11,61
Dépôts perdus, amendes et argent perdu ou volé	10,49	35,34	30,37	15,88	33,07	21,52	21,56	21,15	12,03	9,49	11,42
Outils et matériel achetés pour le travail	8,30	28,37	19,23	21,95	23,91	18,85	15,95	34,04	20,00	17,55	19,27
Autres biens et services divers	15,39	29,86	37,39	24,92	23,38	36,92	29,26	19,43	20,45	33,21	23,63
Biens	18,92	33,26	58,84	35,72	56,49	45,00	34,04	32,78	59,34	41,63	39,01
Services	18,01	30,27	43,68	26,95	25,55	39,95	34,57	23,45	20,09	39,82	27,86
Impôts personnels	1,56	3,40	4,45	2,60	3,64	2,50	3,08	3,20	3,86	3,06	3,84
Impôt sur le revenu de l'année de référence	1,54	3,01	3,54	2,48	2,11	2,31	3,11	2,84	3,59	2,96	3,70
Impôt payé sur le revenu touché avant l'année de référence	8,55	20,74	27,72	13,00	42,25	13,57	14,74	15,32	18,41	16,84	19,89
Autres impôts personnels	23,18	96,77	101,65	86,36	47,58	62,40	40,40	79,13	76,22	72,57	53,04
Remboursement d'impôts	-2,62	-5,72	-8,49	-6,99	-5,44	-5,11	-4,87	-4,89	-5,35	-6,25	-6,89
Paiements d'assurance individuelle et cotisations de retraite	4,13	2,33	3,56	2,78	3,83	2,15	9,93	3,16	2,76	2,01	2,06
Primes d'assurance-vie	2,90	7,79	10,65	9,69	6,92	4,32	6,19	7,38	7,95	6,72	8,41
Contrats de rentes et argent transféré à des FERR	76,43	58,14	54,15	87,59	66,69	61,58	99,90	55,88	55,90	48,53	29,21
Primes d'assurance-chômage	0,29	0,87	1,05	0,70	0,71	0,51	0,60	0,66	0,69	0,68	0,68
Cotisations à des caisses de retraite ou de pension	1,01	2,89	4,22	3,08	5,38	1,87	2,01	2,19	2,59	2,59	2,53
Régime de pension du Canada/rentes du Québec	0,76	1,59	3,89	1,60	1,62	1,22	1,59	1,41	1,92	1,34	1,67
Autres régimes de retraite publics	4,67	7,80	11,60	10,06	8,91	7,71	12,10	8,69	10,27	14,91	10,49
Autres régimes de retraite (à l'exclusion des REÉR)	4,05	15,95	17,86	12,80	26,61	8,78	7,39	8,65	7,52	10,36	11,21
Dons en argent et contributions	4,58	5,58	14,42	7,40	10,15	8,54	8,40	8,13	8,36	8,34	10,73
Paiements en argent et pension	6,58	7,98	23,90	10,03	15,31	11,38	12,30	12,39	11,91	11,55	14,84

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Pension alimentaire et allocation de soutien des enfants	13,80	25,45	22,17	17,57	21,18	17,91	30,78	30,40	19,06	19,68	28,96
Dons en espèces et autres versements de soutien à des personnes habitant au Canada	8,46	8,52	13,76	12,62	22,84	14,67	16,09	14,65	14,88	13,59	19,25
Dons en espèces et autres versements de soutien à des personnes habitant à l'étranger	14,17	42,96	91,10	48,33	27,54	21,29	20,24	22,51	23,67	35,67	27,98
Contributions aux oeuvres de bienfaisance	4,06	6,59	9,08	9,51	8,25	13,16	6,51	6,63	7,93	9,24	11,66
Organismes religieux	4,65	7,93	10,51	10,22	8,73	12,24	8,15	9,14	10,70	12,26	10,49
Organismes de charité non religieux	6,81	8,18	10,28	17,44	14,90	17,83	10,38	8,11	8,75	12,16	20,49
Éléments de flux monétaires - biens											
Régime enregistré d'épargne-retraite	5,05	19,34	29,90	17,77	25,30	9,67	9,53	12,91	11,91	7,30	9,15
Investissements dans la maison :											
Ajouts, rénovations et modifications : coût du contrat, main-d'oeuvre et matériel - totaux	4,46	11,76	15,36	12,48	11,76	9,32	7,49	15,45	16,48	15,57	13,39
Pose de matériel et d'accessoires : coût du contrat, main-d'oeuvre et matériel - totaux	9,05	20,15	33,46	16,09	16,17	21,51	14,73	19,80	24,00	18,32	27,50

Tableau 2
Coefficients de variation pour les dépenses moyennes des ménages, 2002

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Revenu moyen du ménage avant impôt	0,75	1,40	2,42	1,25	1,17	0,99	1,55	1,30	1,48	1,80	1,42
Taille moyenne du ménage	0,14	0,35	1,40	0,44	0,28	0,25	0,26	0,37	0,36	0,40	0,34
Nombre moyen de pièces par logement	0,43	1,08	1,60	1,01	0,90	0,91	0,87	1,06	1,00	0,89	0,96
Caractéristiques des logements (au 31 décembre)											
Genre de logement											
Individuel non attenant	1,22	2,04	2,95	2,25	1,95	2,84	2,56	2,04	1,67	2,61	2,60
Individuel attenant	4,59	11,70	20,60	18,60	13,47	10,23	7,55	13,78	13,18	9,77	9,62
Appartement	1,97	9,64	9,62	6,06	6,08	2,73	4,43	5,80	6,98	6,61	4,24
Autre	7,60	23,86	26,37	21,27	16,63	21,37	30,65	24,28	17,72	17,33	14,11
Besoin de réparations											
Majeures	4,38	13,84	20,82	8,33	8,53	8,86	9,07	9,24	10,75	11,38	8,36
Mineures	2,99	7,21	12,02	7,84	7,24	5,85	6,04	6,83	5,48	7,52	7,17
Aucunes	0,75	1,72	2,61	1,85	1,88	1,51	1,53	1,82	1,70	2,10	1,38
Mode d'occupation											
Propriétaire	0,93	1,67	3,08	1,96	1,78	2,21	1,83	1,88	1,66	2,00	2,04
Avec emprunt hypothécaire	1,70	4,49	5,52	4,12	3,92	3,72	3,40	3,40	3,73	4,22	3,37
Sans emprunt hypothécaire	1,66	3,21	6,12	4,01	3,40	4,25	3,12	3,77	3,24	4,37	3,57
Locataire	1,75	5,55	7,33	4,61	4,56	2,95	3,68	4,52	4,43	5,29	3,65
Année du déménagement											
2002	3,24	9,99	10,91	8,26	7,42	6,55	6,86	7,16	8,08	7,20	6,09
1997 - 2001	1,65	5,67	6,93	5,01	4,58	3,42	3,33	3,97	3,90	3,72	3,30
Avant 1997	1,09	1,99	3,93	2,44	1,91	2,17	2,19	2,28	2,21	3,34	2,46
Période de construction											
2001 - 2002	10,29	22,76	26,84	21,57	25,38	27,40	16,84	43,58	23,17	24,43	24,68
1991 - 2000	4,50	10,43	11,70	9,92	8,20	9,39	9,36	15,40	14,62	12,97	6,98
1981 - 1990	3,16	7,12	12,67	7,79	7,06	6,56	6,48	7,46	7,49	7,86	6,31
1971 - 1980	2,43	5,27	7,58	6,49	5,56	5,02	5,54	6,79	5,43	6,25	4,87
1961 - 1970	3,19	8,39	11,66	10,21	7,55	6,26	6,13	8,18	7,20	8,92	6,83
1946 - 1960	3,20	8,84	14,26	8,24	9,37	5,89	6,21	7,77	6,82	8,19	8,25
Avant 1946	3,65	10,11	8,22	5,66	6,64	6,83	6,86	7,36	7,68	13,09	9,65
Nombre de pièces											
1-4	1,97	8,98	7,63	5,93	5,04	3,39	4,22	4,74	5,80	6,03	3,68
5	2,75	6,12	9,57	6,79	5,72	4,89	6,21	7,81	6,60	7,49	5,30
6	3,04	5,90	8,43	6,97	6,28	6,94	5,88	6,01	6,71	7,02	6,59
7 ou plus	1,46	3,91	5,37	3,48	3,20	3,47	2,87	3,59	2,84	3,11	2,94
Salles de bains											
1	0,94	1,76	2,55	1,64	1,89	1,41	2,01	2,21	2,49	3,47	2,57
2 ou plus	1,49	5,40	8,40	5,12	4,93	3,69	3,11	3,64	2,80	2,79	2,40
Appareil de chauffage principal											
Fournaies à vapeur ou à eau chaude	3,72	10,03	4,04	5,51	10,09	8,05	7,86	10,91	7,97	8,10	7,25

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Fornaises à air chaud à circulation forcée	1,18	5,76	7,44	4,41	4,80	5,87	1,97	2,52	1,53	1,30	2,69
Autres fournaies à air chaud	10,45	22,09	30,90	28,42	25,37	15,98	20,53	25,29	24,33	20,16	18,36
Poêles de chauffage	6,93	9,69	15,99	11,40	8,83	9,00	23,63	30,57	33,13	52,45	18,04
Chauffage à l'électricité	2,14	3,60	28,02	6,01	3,29	2,58	8,38	6,24	16,94	30,39	4,73
Autre	23,50	70,68	74,39	49,28	39,38	100,56	40,53	100,36	0,00	0,00	32,82
Âge de l'appareil de chauffage principal											
5 ans ou moins	2,72	6,39	6,84	5,31	6,30	6,85	4,90	8,88	5,97	6,96	6,00
6 à 10 ans	3,00	6,57	8,88	6,40	7,17	7,18	5,65	8,02	8,10	9,19	5,41
Plus de 10 ans	1,08	2,74	4,20	3,17	2,50	1,65	2,46	2,71	2,02	3,51	2,27
Combustible de chauffage principal											
Mazout ou autre combustible liquide	4,05	5,28	2,37	2,96	6,51	6,81	10,11	21,95	19,12	26,69	10,98
Gaz canalisé	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	12,52	2,75	2,73	1,64	0,62	2,56
Gaz en bouteille	20,18	59,34	37,09	22,63	34,69	44,02	36,79	36,99	33,30	36,62	21,59
Électricité	1,91	3,56	28,02	5,67	2,84	2,26	7,19	4,81	13,89	25,66	4,49
Bois	6,81	7,40	13,56	10,04	5,97	9,88	22,32	21,36	27,56	74,74	18,27
Autre	19,52	102,63	104,96	42,92	59,53	0,00	30,01	31,67	43,26	49,04	40,62
Principal combustible pour l'eau chaude											
Mazout ou autre combustible liquide	5,91	9,29	2,46	4,20	11,26	13,89	17,02	103,63	64,61	36,99	20,05
Gaz canalisé	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	12,99	2,72	3,03	2,12	0,90	2,42
Électricité	1,49	1,33	10,47	3,45	1,11	1,28	5,47	3,43	6,99	12,40	3,67
Autre combustible ou pas d'eau chaude courante	14,19	23,06	18,10	14,38	22,36	53,79	31,04	33,42	31,85	43,95	25,23
Gaz en bouteille	16,79	39,13	26,27	18,62	34,99	100,44	33,95	40,30	36,60	43,95	25,23
Bois	23,56	34,32	26,45	28,90	32,80	75,46	50,82	53,83	99,38	0,00	0,00
Autre	68,45	0,00	104,96	102,07	0,00	100,41	0,00	0,00	99,72	0,00	0,00
Pas d'eau chaude	30,35	58,70	103,14	50,34	100,79	0,00	0,00	100,08	74,31	0,00	0,00
Principal combustible pour cuisiner											
Gaz canalisé	5,51	0,00	0,00	0,00	0,00	29,23	8,18	23,71	16,22	9,55	8,26
Électricité	0,38	0,51	1,23	0,71	0,49	0,44	0,90	0,29	0,68	0,88	0,88
Autre combustible utilisé pour cuisiner	11,42	17,94	14,86	12,43	20,00	34,23	34,66	73,19	69,60	44,76	26,70
Mazout ou autre combustible liquide	29,22	32,62	54,22	42,62	0,00	100,36	0,00	100,54	0,00	102,90	71,76
Gaz en bouteille	13,09	19,47	15,72	14,16	23,56	37,91	39,23	100,18	101,00	51,46	28,92
Bois	35,08	58,82	52,12	35,88	38,13	100,12	74,99	0,00	99,38	0,00	0,00
Autre	87,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,48	99,16
Équipement ménager (au 31 décembre)											
Machine à laver	0,64	1,04	2,07	1,55	1,20	1,08	1,46	1,61	1,14	1,25	1,45
Sécheuse	0,70	1,14	2,01	1,61	1,27	1,26	1,61	1,50	1,18	1,21	1,53
Lave-vaisselle	1,07	4,36	4,86	3,74	3,00	2,27	2,27	2,98	2,45	2,08	1,99
Réfrigérateurs	0,05	0,09	0,00	0,05	0,06	0,05	0,10	0,06	0,00	0,31	0,10
1	0,67	1,33	1,40	1,23	1,14	1,20	1,49	1,70	1,82	1,65	1,29
2 ou plus	2,11	8,00	14,58	7,08	6,64	4,10	4,01	4,17	3,94	5,30	4,61
Congélateur	1,01	1,57	2,90	2,04	1,77	2,23	2,22	1,81	1,28	1,97	2,27
Four à micro-ondes	0,36	0,88	1,45	0,70	0,71	0,72	0,76	0,83	0,81	0,61	0,85

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Appareil de climatisation	1,65	19,61	19,43	10,86	8,46	4,53	2,12	2,15	3,80	9,74	7,97
Fenêtre	3,43	30,59	21,79	12,21	9,05	6,20	5,53	6,36	8,07	13,42	11,04
Central	2,52	26,29	39,54	20,73	16,51	7,67	3,16	3,48	4,90	13,68	12,69
Avec un téléphone (régulier ou cellulaire)	0,17	0,60	0,63	0,28	0,30	0,36	0,35	0,44	0,29	0,19	0,31
Téléphones (inclut l'utilisation commerciale)	0,25	0,69	0,93	0,54	0,44	0,56	0,49	0,49	0,41	0,34	0,53
1	2,48	6,91	8,78	5,51	5,48	4,68	5,31	5,34	4,80	5,93	4,50
2	1,76	4,28	7,30	4,28	3,64	3,56	3,80	4,19	3,80	4,17	3,51
3 ou plus	1,32	3,61	5,38	3,40	4,20	2,95	2,46	4,05	3,54	2,91	3,01
Téléphone cellulaire	1,12	3,69	4,36	3,25	3,52	2,91	1,98	2,90	2,66	2,33	2,22
Lecteur de disques compacts	0,69	1,50	3,15	1,74	1,73	1,46	1,44	1,76	1,67	1,41	1,19
Télédistribution	1,15	2,20	5,05	2,30	2,68	2,67	2,26	2,42	3,04	2,50	1,61
Antenne parabolique	2,72	5,63	7,99	5,41	4,77	5,74	5,67	5,72	4,17	6,45	6,96
Lecteur DVD	1,51	4,53	8,46	4,60	4,22	3,95	2,77	4,06	3,67	3,03	3,25
Graveur de disques compacts	1,82	5,55	7,26	5,35	5,88	4,26	3,54	5,11	4,60	4,01	3,28
Magnétoscopes	0,33	1,02	1,28	0,83	0,81	0,72	0,65	0,98	0,85	0,78	0,73
1	1,02	3,07	3,19	2,63	2,43	1,90	2,03	2,82	2,20	2,87	2,39
2 ou plus	1,66	4,43	5,60	4,40	3,99	3,39	3,44	4,30	3,29	3,88	3,60
Ordinateur personnel	0,81	2,83	4,31	2,51	2,73	2,04	1,47	2,43	1,92	1,91	1,46
Utilise Internet à la maison	0,99	3,68	5,51	2,98	3,30	2,45	1,82	3,19	2,34	2,38	1,72
Connexion téléphonique régulière à un ordinateur	2,25	6,11	8,91	6,04	4,71	4,57	4,08	7,42	6,27	6,39	4,75
Connexion téléphonique haute vitesse à un ordinateur	3,15	13,54	11,48	8,47	8,72	6,42	6,82	6,52	6,12	6,13	6,65
Connexion câble à un ordinateur	2,96	9,31	21,90	9,15	26,84	8,16	5,96	8,84	7,94	6,23	4,33
Autre type de connexion	23,80	101,13	100,26	0,00	100,96	52,79	43,19	71,17	37,29	68,10	40,54
Téléviseurs couleurs	0,11	0,15	0,53	0,21	0,28	0,17	0,19	0,26	0,30	0,40	0,36
1	1,45	4,76	5,76	4,18	3,56	2,77	2,97	3,48	2,86	4,08	2,75
2	1,61	4,10	4,58	4,30	3,80	3,30	3,37	3,83	3,42	3,65	3,30
3 ou plus	2,02	3,75	7,03	4,40	4,63	3,97	4,05	4,79	4,46	5,45	4,68
Avec un véhicule (possédé ou loué à long terme)	0,53	1,38	1,35	1,29	1,10	1,11	1,12	1,22	1,01	0,92	1,06
Véhicules possédés (automobiles, camions et fourgonnettes)	0,61	1,88	1,65	1,39	1,31	1,40	1,23	1,41	1,13	1,13	1,15
1	1,39	3,40	4,27	3,07	3,73	2,70	2,85	3,66	3,08	3,70	2,88
2 ou plus	1,46	4,63	4,22	3,09	3,39	4,00	2,91	3,38	2,51	3,00	2,62
Automobiles possédées	0,93	2,73	2,73	1,93	2,07	1,99	1,88	2,54	2,15	2,22	1,71
1	1,31	3,67	3,77	3,13	3,15	2,62	2,80	3,85	2,89	3,17	2,37
2 ou plus	2,69	8,92	8,20	6,76	6,92	6,18	4,92	7,07	6,29	6,78	5,95
Fourgonnettes et camions possédés	1,53	3,70	5,00	3,72	3,51	4,32	3,25	3,39	2,61	2,82	2,83
1	1,78	4,08	6,20	4,49	4,49	4,48	3,75	4,05	3,78	3,67	3,69
2 ou plus	4,76	14,82	19,64	14,65	10,44	14,83	10,64	8,69	8,54	9,23	8,14
Véhicules louées à long terme (automobiles, camions et fourgonnettes)	3,64	8,88	12,74	10,34	9,02	6,00	7,04	13,47	12,77	10,56	10,52
1	3,85	9,54	14,18	11,04	10,06	6,55	7,41	13,34	13,07	11,27	10,87
2 ou plus	13,09	33,61	50,66	42,82	26,29	22,60	21,98	47,41	68,29	34,71	44,79